Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 64 No 48 SAINT-BONIFACE, JEUDI 10 MARS 1977

À l'Assemblée Législative

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE SOUS LA LOUPE. QUE CHERCHENT LES CONSERVATEURS?

Le Bureau de l'Education Française a été l'objet de questions extrêmement précises la semaine dernière à l'Assemblée Législative. Posées au Ministre de l'Education sous forme de questions écrites ("Orders for Returns"), elles ont été formulées par le député conservateur de Brandon ouest, M. Ed McGill. Le Bureau de l'Education Française obtient cette année pour la première fois un poste budgétaire à part entière. Les estimés du BEF devaient être débattus en Chambre à l'heure où nous mettions sous presse. C'est le premier débat en Chambre sur ce sujet.

En une série de vingt points, M. McGill demande quelles sont les compétences du sous-ministre adjoint actuellement responsable du BEF, en l'occurence M. Raymond Hébert. Il exige également un rapport sur l'utilisation des fonds attribués au Bureau, et des renseignements extrêmement précis sur tous les membres de cette section du Ministère de l'Education, allant jusqu'aux numéros de concours d'entrée dans la Fonction Publique de la Commission du Service Civil.

A propos du sous-ministre adjoint, M. McGill pose une série de six questions concernant entre autres le nombre d'années d'expérience en tant que professeur ou principal d'école, le nombre d'années d'expérience dans l'application de nouveaux programmes scolaires, en recherche analytique, et en matière d'évaluation de programmes d'éducation. Ce n'est ni plus ni moins que de la compétence d'un haut fonctionnaire que l'on va discuter en Chambre.

Le Bureau de l'Education Française, en tant que section du Ministère de l'Education, est soumis à un questionnaire détaillé: "Combien d'employés, quels sont leurs salaires, quelles sont les dépenses exactes en matière de frais de déplacement pour les conseillers extérieurs, etc..." De telles questions sont de circonstance dans le cadre d'un débat budgétaire.

Le personnel employé par le BEF est passé à la loupe: "Combien de personnes sont employées, avec quelles qualifications et quels états de fonction, leur date d'entrée en fonction et même leur numéro de concours d'entrée". Certaines de ces questions dépassent le cadre d'un débat budgétaire. Selon les observateurs, l'Opposition se servirait de ce débat pour mettre le ministre de l'Education, M. Ian Turnbull, en difficulté.

Interrogé à ce sujet, M. McGill dit vouloir simplement s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics, et obtenir des renseignements. Si ces questions semblent en effet parfaitement légitimes, on ne peut cependant s'empêcher de trouver certaines d'entre elles pour le moins suspicieuses.

M. Ian Turnbull, estime les questions de l'opposition légitimes mais dit ne pas pouvoir les exclure du contexte général des prises de position du parti conservateur. Un député conservateur a tenu récemment des déclarations montrant le peu d'importance qu'il accorde à la question du français.

1977 sera fort probablement une année d'élections provinciales. La droite serait de manière plus ou moins évidente et avouée en campagne préélectorale. Le Ministère de l'Education, qui détient l'un des postes budgétaires les plus importants, sera l'une des cibles privilégiées de l'Opposition.

Ce n'est pas le fait de poser des questions sur l'utilisation des fonds publics qui étonne. Ce rôle revient à l'opposition. Ce qui laisse les observateurs perplexes est bien plus la nature des questions posées que certains jugent plutôt "basses". Que cherchent les conservateurs, se demande-t-on actuellement? Il faudra attendre le débat en Chambre pour en savoir plus long.

M. Laurent Desjardins, quant à lui, également interrogé sur cette affaire, se dit satisfait de la nomination de M. Raymond Hébert au poste de sous-ministre adjoint à l'éducation française qui exige un éducateur et un administrateur: "M. Hébert est tout cela, en plus de bien connaître la situation des francophones au Manitoba", dit-il.□



La Farce de Maître Pathelin. — Michel Lachiver tient le rôle principal dans cette pièce du moyen-âge jouée au Collège de Saint-Boniface du 10 au 13 mars. On le voit ici en répétition (à gauche) avec Claudette Tremblay.

D'accord, pas d'accord?
Exprimez votre opinion.
*Les **lettres à LA LIBERTÉ** SONT LUES.*

Éditorial

L'OCCASION DE PARTICIPER

L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine aura lieu cette année le 17 avril. Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue ce qu'a accompli la SFM au cours de l'année qui s'achève, mais il faut souligner le fait que cet organisme prend de plus en plus sa place au sein de la communauté comme le "bras politique" de cette même communauté. La bataille pour l'école française, le succès des démarches pour obtenir un sous-ministre adjoint à l'éducation française, le démontrent.

L'action de la S.F.M. doit être une action politique et démocratique. L'assemblée annuelle de l'an dernier fut un succès. Celle de cette année doit l'être également par la participation dynamique de tous les groupes de la communauté.

Cette année, la S.F.M. présentera à l'assemblée un plan d'action à long terme, qui, à ce que nous sachions, a été très sérieusement préparé. Ce sera aussi le moment pour ceux qui ont quelque chose à dire, de s'exprimer. Trop souvent, les participants aux assemblées demeurent passifs, ne disent mot. . . pour, une fois les décisions prises, chialer contre ces mêmes décisions. Il est extrêmement important que la démocratie joue dans les affaires de la communauté où il y a souvent tendance à l'autoritarisme.

La S.F.M., avec les moyens dont elle dispose, a accompli beaucoup ces dernières années. Nous revenons sur le problème le plus important pour la survivance de la culture et de la langue des Canadiens Français du Manitoba, celui de l'école française. Sur au-delà de 86,000 Canadiens Français au Manitoba, il n'en reste que quelque 39,000 qui utilisent encore le français comme langue première. Dans les autres provinces de l'Ouest, la situation est encore plus désastreuse. Evidemment, il ne saurait être question d'obliger les Canadiens Français qui veulent que leurs enfants deviennent anglophones à envoyer ces derniers à l'école française.

La question de l'école française au Manitoba demeure. Le cas de l'école de Saint-Norbert est réglé, l'école Taché fonctionne et avec beaucoup de succès. Le cas de l'école du Précieux-Sang est loin d'être réglé et la S.F.M. devra prendre la direction du mouvement si cette institution doit devenir française. C'est une question politique. La survivance de la culture et de la langue françaises en cette province passe par la politique. Et la façon de régler le problème de l'école française doit être la promulgation de la part du ministère de l'Education, d'une politique en matière d éducation française. La SFM, bras politique du groupe français au Manitoba, doit se raidir là-dessus et faire pression là où il faut.

A l'assemblée annuelle, il y aura des ateliers. Il y aura en particulier l'atelier de la S.F.M. qui sera le lieu tout désigné pour débattre ce qu'il y a à débattre. Il est inutile de gueuler contre les Québécois, contre les Anglais, contre la SFM, de blâmer tout le monde pour ce qui ne va pas, si, à l'assemblée annuelle, on se tait. La formule des ateliers est démocratique et pour qu'elle fonctionne, produise des résultats, la participation de tous et de chacun est essentielle.

Il y a immensément à faire. La survivance française au Manitoba dépend de la volonté des Canadiens Français du lieu. "La solution est chez nous". C'est le thème de l'assemblée annuelle du 17 avril.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Branchez-vous avant qu'il ne soit trop tard

Monsieur le Rédacteur,

Lorsque j'arrivai à Saint-Boniface en juin 1974, j'appris par la lecture de votre journal, la fermeture de l'école Taché, "seule école française de l'Ouest"... Le problème m'intéressa tout de suite car je suis originaire d'une région très semblable à celle-ci, en Ontario.

Depuis, je lis votre journal à chaque semaine, et presque chaque fois je me déprime et / ou me fâche. Vos parents du programme "A" qui font la guerre à ceux du programme "B", et vice-versa, une école française, pas d'école française, une école bilingue... et quoi encore? Je n'accuse personne, et j'accuse tout le monde.

On me dira: tu n'es pas d'ici, comment peux-tu croire comprendre NOS problèmes? ou bien, tu n'as pas d'enfants, qu'est-ce que ça peut te faire? En effet je viens de l'Ontario (milieu minoritaire francophone), cependant je suis franco-manitobaine de coeur, et comme dirait l'autre: je suis, j'y reste. Je n'ai pas d'enfants, mais j'en aurai un jour.

Objectivement la solution à tous vos problèmes est simple: que l'on ait une ou deux ou trois écoles françaises où l'heure d'anglais est le **seul** temps où l'on parle anglais aux enfants; et que l'on ait une ou deux ou trois écoles anglaises où l'on ne parle français que durant l'heure de français. Et que l'on envoie nos enfants à l'école de notre choix, sans changer d'idée régulièrement... Cette histoire de tenter d'enseigner deux langues à un enfant est ridicule. Il n'apprendra jamais ni une ni l'autre de la **bonne** façon. Qu'on lui en montre une d'abord et lorsqu'il l'aura maîtrisée il pourra apprendre l'autre. Et n'ayez aucune crainte que votre enfant n'apprenne jamais l'anglais, dans un pays comme le nôtre cela est impossible.

Pourquoi ne pas avoir ces écoles "A" et "B", non seulement en théorie, mais aussi en pratique? Que de temps perdu à se battre pour ce qui nous revient de droit! D'ailleurs, ne pouvant même pas vous mettre d'accord entre "Canadiens-Français", vous faites exactement ce que les anglais veulent que vous fassiez et il est déjà trop tard. L'assimilation ne viendra pas, elle est **déjà** ici. Ne pleurez pas en entendant cette chanson de Pauline Julien **"Mommy what happened to my name, Mommy tell me are you the one to blame? It's too late..."** Mais branchez-vous donc avant qu'il ne soit trop tard.

Nicole Dupéré

Une station française FM

Monsieur le Rédacteur,

La programmation de CKSB suscite toujours chez moi un grand intérêt. La radio sera longtemps avec nous; sur la plage, en roulant dans la voiture, en faisant un travail, rôle que la télé ne peut prétendre.

Il est vrai que pour la plupart les émissions de Radio-Canada nécessitent l'attention des deux oreilles et que la "musique de fonds" est rare. Le temps d'antenne à Radio-Canada est trop précieux pour faire passer un disque après l'autre; il faut parler, jaser, discuter, jacasser, causer, bavarder, et au besoin, lire des annonces et des renseignements. Les auditeurs de CKSB sont cependant, pour le moins, bien informés! En justice il faut dire que le samedi est une heureuse exception; le matin et l'après-midi, avec la populaire émission "Discothèque Ouverte".

Cependant les soirées de semaine, lorsque les étudiants ne sont pas en classe et que les travailleurs sont revenus des bureaux, les émissions de CKSB sont consacrées à la haute culture et aux arts, avec, à l'occasion, un match de hockey. Le problème est simple: comment satisfaire cinquante mille auditeurs avec seulement un poste de radio?

La solution est encore plus simple: Le Manitoba a besoin d'un second poste de radio de langue française! Saint-Boniface est reconnu comme le plus grand centre francophone de l'Ouest canadien et son existence est essentielle à l'unité du pays, sans lui le bilinguisme national perd son sens et son utilité. Il serait donc facile d'obtenir les fonds nécessaires pour établir un second poste de radio de langue française à Saint-Boniface, affilié au réseau FM de Radio-Canada.

Ceci n'est pas pour tout de suite mais pour bientôt. Pensons à l'avenir. Un nouveau centre de diffusion du Canadian Broadcasting Corporation Radio-Canada sera prochainement construit à Winnipeg et il est très certain que tous les services, y. compris CKSB et la radio française, seront réunis sous un même toit. Quel meilleur moment pour y ajouter un poste du réseau FM? Les auditeurs anglophones de Winnipeg ont déjà les deux réseaux, AM et FM, et que je sache ne payant pas un taux d'impôt plus élevé que nous, Franco-Manitobains.

Il faut donc exiger dès aujourd'hui nos droits et penser à l'avenir. Ne soyons pas défaitistes! Ecrivons aux responsables et demandons les deux services radiophoniques, AM et FM, de Radio-Canada pour Saint-Boniface!

Demandons à CKSB, Radio-Canada à Montréal, le CRTC, le Secrétaire d'Etat (responsable pour R-C), le Ministre des Communications à Ottawa, la Société Franco-Manitobaine et notre député (maintenant ministre) M. Jos Guay, qui ont tous une voix dans cette affaire. Ecrivons-leur et j'ai confiance que notre problème sera résolu d'ici deux ans!

Sincèrement,

Robert Levacque

Une identité culturelle originale

Monsieur le Rédacteur,

Une petite communauté peut atteindre une haute civilisation, c'est-à-dire une qualité de vie intellectuelle et culturelle souvent supérieure à celle des grands ensembles. L'histoire des douze tribus d'Israël, des Cités grecques, de l'Italie de l'époque de la Renaissance en est un précieux témoignage.

De fait la richesse de la civilisation n'est pas basée sur l'unité, mais plutôt sur la diversité et la personnalité, sur l'individualité et l'originalité des tempéraments nationaux et de leurs aptitudes. Et chaque fois qu'une minorité ethnique est assimilée, c'est une violence, hélas irréparable, faite à la civilisation.

J'avoue comprendre difficilement ceux qui prêchent la rationalité de l'uniformisation. Derrière cette volonté du grand ensemble se cache un goût pour la domination. Il est facile de constater que ceux qui veulent ces grands ensembles les veulent à leur image au détriment de celle des autres. Je ne peux m'empêcher de voir un visage impérialiste à ces raisonnements de type colonialiste qu'on enrobe souvent de vocables ronflants tels que: homogénéité, uniformisation, unidimentionalité, unicité.

S'il fallait que les rêves de ces uniformisateurs se traduisent par la réalité, l'humanité se transformerait en une civilisation terne et déchue, probablement incapable de se renouveler. Mais ne nous détrompons pas, l'homme continuera d'entretenir cette volition à la différence, cette fois en la multidimensionalité ethnique. Notre credo social, qui est celui des humanistes, s'appuie sur l'hétérogénéité cul-

(Suite, page 23)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Réjean Morin. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Champagne, popcorn et épinards

Lise BISSONNETTE

Un soir frisquet était tombé depuis déjà quelques heures sur la Maison Blanche. Jean-Marc Poliquin avait fière allure dans son complet noir et son noeud papillon assorti. Il n'en dut pas moins subir les vérifications d'usage à la guérite d'entrée où les policiers ne badinaient pas, l'arme en évidence sur la hanche. On n'est jamais trop prudent à Washington depuis la crise des missiles cubains. Mais comme aucun séparatiste du service français de Radio-Canada ne tentait de franchir les contrôles, les policiers lui ouvrirent enfin la voie, de même qu'aux quatre autres journalistes canadiens, triés sur le volet, qui étaient ce soir là invités chez le président des Etats-Unis, M. James A. Carter.

Il ne faut rien exagérer; cette plèbe, avec une centaine d'autres personnes, n'avait pas droit au dîner en l'honneur de Pierre et Margaret Trudeau, mais bien à la réception qui suivait. "A cheval donné, on ne regarde pas la bride", disaient toutefois nos grand-mères, et Jean Drapeau, le maire de Montréal, se trouvait bien sur le même pied que nous. L'honneur se mesurait aussi à l'amertume que 95 collègues jaloux allaient pendant ce temps noyer dans les basfonds du quartier Georgetown.

Dans l'antichambre de presse, là même où les conseillers spéciaux du président daignent tous les jours informer le peuple américain et le monde entier des décisions suprêmes, une douzaine de reporters du lieu, dont une dizaine de dames endimanchées, attendaient déjà. C'est un métier sans discrimination, allait aussitôt conclure un des mâles que la bonne conscience n'abandonne jamais.

Une secrétaire de presse moulée dans un fourreau de laine rouge s'approcha du guéridon pour donner les informations d'usage: Mme Carter portait ce soir là une longue robe de jersey vert pâle et au cou une montre-pendentif en or ancien que lui avait romantiquement offert le président il y a cinq ans; Amy Carter avait apporté deux livres pour s'absorber tandis que discuteraient les grandes personnes; Pierre Trudeau n'en était pas à sa première venue à la Maison Blanche mais il s'y était autrefois amené en célibataire (suivaient les dates); enfin, à peine audible, comme le premier sifflement d'une bombe, le scandale: Margaret Trudeau portait une robe courte, c'est-à-dire environ deux ou trois pouces plus bas que le genou.

Ce fut l'assaut: comment avait-elle pu oser? Pourquoi? Qui était son couturier? Avait-elle l'habitude de ce genre d'éclats? Ramenés au rang de chroniqueurs mondains, les correspondants canadiens filèrent dès que possible vers les premières coupes de champagne, servies dans les couloirs dépouillés du rez-de-chaussée. M. Drapeau y était déjà, l'air pensif, avec ses compagnons de la onzième heure. Mais la horde suivait.

Dans une salle attenante, des micros retransmettaient en direct les toasts portés à la fin du repas. Mais il fallait boire la coupe jusqu'à la lie et ces dames y trouvaient aussi le champagne d'une main et un immense sac de popcorn de l'autre, dans des effluves de cinéma Rex. René Lévesque, avouons-le, a porté un tuxedo dans des circonstances moins difficiles.

Vint enfin le moment de joindre les invités de la première heure, qui en étaient au café dans l'enfilade de salons néo-victoriens mâtinés d'Empire qui surplombent les jardins de la Maison Blanche. Les potins du début n'avaient été qu'un hors d'oeuvre. Se jetant sur tout ce qui bouge, les chroniqueuses firent les découvertes suivantes:

• Il y avait des perles au bas de la robe de Mme Trudeau qui portait des escarpins de satin et dont un bas taupe avait filé.

• Nulle n'a pu savoir pourquoi elle portait une robe courte, parce qu'elle était occupée à deviser avec les Carter et Harry Belafonte qui n'était pas venu à la Maison Blanche depuis l'époque des Kennedy.

• Des deux livres d'Amy, l'un portait sur l'histoire de Gettysburg et l'autre était intitulé "Charles and the Glass Elevator" ou peut-être "The Glass Alligator", on ne saurait dire.

• Amy était allée se coucher vers neuf heures trente, au moment des toasts.

• Le sénateur Edmund Muskie a enjoint May de manger ses épinards et elle lui aurait autographié une serviette de table ou un quelconque carton, tout au long: Amy Lynn Carter. Le sénateur a déclaré qu'il réussissait mieux avec Amy qu'avec ses propres enfants.

• M. Trudeau a demandé à M. Carter s'il se rendrait à Camp David en fin de semaine et le président lui a répondu qu'il n'en savait rien encore et qu'il n'y était jamais allé.

Toutes ces informations et bien d'autres provenaient des invitées de Mme Carter, qui se prêtent docilement au jeu, semble-t-il. Après la soirée, elles font l'objet d'une mise en commun haute en couleurs qui n'a d'équivalent ici que l'entourage de la Laura Cadieux de Michel Tremblay.

La presse canadienne, bouche bée et improductive, ne pouvait rien apporter d'intéressant à cette moisson. Le correspondant du Globe and Mail n'avait à son actif qu'une agréable rencontre avec un officier de marine de sexe féminin, Terry Peterson du Dakota du Nord, qui étudiait le maniement des tanks amphibies quand elle ne servait pas d'hôtesse à la Maison Blanche. LE DEVOIR en était resté aux objets inanimés, dont une partition sublimement inconnue de la Grande marche du Président Van Buren, de Samuel Carusi, qui finissait ses jours en jaunissant près de la cheminée du salon rouge, et parmi des portraits sans trop de génie, une représentation épique, à l'huile, du "Dernier des Mohicans" peinte par un nommé A.B. Durand en 1857, un monsieur qui n'attire pas les foules chez Jacoby's ou chez Fraser, mais qui avait du souffle en son temps.

Nous aurions pu aussi parler quelque temps de la véritable grâce qui émane du président et de son épouse, des réincarnations, quasi trop sincères pour ne pas être fragiles, de la pureté originelle de l'Amérique protestante, des gens capables de faire chanter en choeur ("America, this is my country") la bourgeoisie fagotée de Washington qui semblait pourtant si guindée sur les chaises droites et sous la lumière trop crue de la salle de concert. Mais les impressions générales n'étaient pas de mise.

Voilà pourquoi la presse canadienne s'en est tenue aux aspects politiques du voyage de M. Trudeau, et la presse américaine, le New York Times excepté, était le lendemain pleine de la robe de Margaret et à peu près vide des performances de son époux.

Tout est une question de point de vue et nous avons désormais là-bas la réputation de parfaits incompétents. Le Washington Post s'est par exemple dûment indigné le surlendemain de ce que seuls deux journalistes canadiens, l'un du Toronto Star et l'autre d'un "journal français inconnu" (et dire que La Presse, puisque c'était elle, se prend pour le plus grand quotidien français d'Amérique) aient été admis à un dîner offert par l'ambassade canadienne.

C'était injuste. Il a fallu faire un petit dessin à l'un de ces messieurs pour qu'il reconnaisse Elizabeth Taylor-Warner du nom de son dernier mari, mais pour le reste ils se sont admirablement tirés de leur mission pour décrire sequins, paillettes, et dentelles semi-transparentes.

M. Trudeau ne fut absolument pas découragé par cette adversité et donnait au matin de son départ une conférence de presse qui devait secouer les amateurs de mondanités: il comparait les effets de l'éventuelle sécession du Québec au pire moment de crise politique américaine des dernières années, prédisait encore la déstabilisation et quoi d'autre. A la sortie, une dame s'empressa auprès du secrétaire de presse du premier ministre. "De quelle couleur sont ses yeux?", demanda-t-elle avec anxiété. "Bleus", répondit-il, résigné. ■

Lise Bissonnette est correspondante parlementaire à Ottawa du quotidien LE DEVOIR.

L'Actualité

SUR LE CHEMIN DES ÉLECTIONS

Le Sunday Express, de Montréal, citant des sources non identifiées, prédit que deux des élections partielles fédérales qui doivent être tenues au Québec vont l'être le 6 juin qui vient, et avant le 11 du même mois, c'est-à-dire avant les changements à la carte électorale qui doivent entrer en vigueur ce jour-là.

On sait que le Premier Ministre Trudeau doit se rendre à Terrebonne et à Verdun vendredi, et c'est alors qu'il annoncerait la tenue de ces élections et les noms de ses candidats. Les circonscriptions québécoises dans lesquelles il y aura scrutin sont Témiscamingue, Terrebonne, Verdun, Louis-Hébert et Langelier.

Mais voici que le ministre fédéral des Finances, l'honorable Donald MacDonald, annonce qu'il déposera son budget en Chambre dès le 31 mars. Il s'agirait d'un budget qui annoncerait certaines réductions d'impôts, des mesures destinées à encourager les entreprises et favoriser la création d'emplois, etc. On aurait même parlé, à Ottawa, d'un "budget d'unité nationale", pour ce que cela peut vouloir dire.

D'ordinaire, un budget qui donne un petit quelque chose à tout le monde présage des élections. Monsieur MacDonald s'est bien défendu que son budget en soit un d'élection. Mais. . .

Nous savons que la cote d'amour du Premier Ministre est meilleure ces jours-ci, au Canada anglais en tout cas, à la suite de la venue au pouvoir du Parti Québécois et à la suite de son voyage à Washington. Nous avons aussi été témoins des attaques de certains politiciens fédéraux contre les journalistes québécois de Radio-Canada qu'ils accusent de promouvoir l'idée d'indépendance. Enfin, nous voyons les ministres fédéraux se promener à travers le pays et multiplier leurs déclarations sur le Québec.

Nous savons, par contre, que le chômage n'est pas en régression au Canada, au contraire, et nous savons que la situation économique ne sera pas reluisante l'hiver prochain.

Avant, donc, qu'arrive le dur hiver, avant, aussi, que le nouveau gouvernement du Québec ait eu le temps de mettre de l'ordre dans le marasme qu'il a hérité des libéraux provinciaux le 15 novembre et puisse pousser l'idée d'indépendance, et alors que les résultats d'un sondage récent indiquent pour Trudeau une cote d'amour plus favorable, le Premier Ministre dissoudrait la Chambre des Communes à la fin de la présente session et annoncerait des élections générales qui auraient lieu à l'été ou au début de l'automne. Les élections partielles de juin serviraient de tests puisqu'elles doivent être tenues au Québec.

Jean de Lotainville

Division scolaire de la rivière Seine: comité consultatif sur les problèmes des élèves qui ont des besoins particuliers

Lors de la réunion de la commission scolaire rivière Seine du 20 septembre 1976, les commissaires approuvaient la formation d'un comité consultatif local pour l'éducation des enfants qui ont des besoins spéciaux. Ils nommaient aussi l'une des leurs, Mme Jeanne Perreault, Saint-Norbert, comme leur représentante sur ce comité.

Roger Dubois; coordonnateur des services spéciaux pour la division se voyait nommer président du comité et sa première tâche était de former le comité en suivant les suggestions du ministère d'éducation. Tous les parents approchés sauf un acceptèrent de servir au sein de ce comité.

Le comité consultatif est un organisme informel ayant pour fonction d'assister le directeur général et les commissaires dans la planification des changements possibles dans la programmation qui permettraient — **"de pourvoir à l'éducation de tous les résidents ayant droit à l'éducation et nécessitant des programmes spéciaux".** (Bill 58)

La première réunion du comité eut lieu le 24 novembre 1976. Les objectifs et responsabilités du comité y furent discutés. On décida de conduire une enquête préliminaire. Le but de celle-ci est de connaître le nombre d'enfants affectés par des problèmes d'ouïe, de vision, de langage, ainsi que le nombre d'handicapés physiques dans notre division scolaire. Le comité se basera sur ces données pour formuler les plans et des recommandations au cours des prochains mois.

Le ministère de la santé nous offre sa collaboration pour cette enquête. Cependant, vous aussi, les parents, vous pouvez nous aider dans notre enquête. Si vous avez ou vous connaissez (a) un enfant handicapé

(suite, pag.: 19)

L'Office national du Film

LE DÉBUT D'UN PROJET EXPÉRIMENTAL

Dans le cadre de son nouveau programme appelé "Aide à l'Education", l'Office national du Film a remis la semaine dernière quelque quatre cents documents audio-visuels au Bureau de l'Education Française. Ces documents seront déposés au Collège universitaire de Saint-Boniface et tenus à la disposition de tous les enseignants.

Une étude interne de l'ONF a permis de constater en effet, que ses produits sont utilisés à plus de 50% par des établissements scolaires. D'où la nécessité de mettre sur pied un programme spécifique. C'est également à des fins de régionalisation et de diffusion que des documents audio-visuels sont remis au secteur éducatif. Ce nouveau programme a été organisé en collaboration avec divers organismes dont le comité de la programmation audio-visuelle du Conseil des ministres de l'Education du Canada.

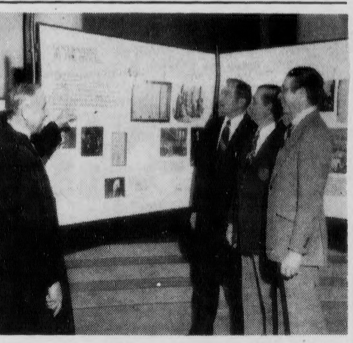
Il ne s'agit pas pour l'ONF, organisme fédéral, de s'ingérer dans les programmes provinciaux de l'éducation, mais de faciliter une meilleure utilisation d'un moyen d'éducation que peut constituer le film. Ces produits "multimédia" remis au BEF, sont des films fixes, des jeux de diapositives et des films en boucle. Ce ne sont pas des films purement pédagogiques, du moins n'ont-ils pas été réalisés à cette fin propre. Ils portent sur des sujets d'intérêt général, sur l'histoire, la géographie, la nature, etc.

Depuis quelque temps déjà, le bureau de Winnipeg de l'ONF participe à des ateliers de formation pour l'utilisation de l'audio-visuel en classe. Sa collaboration avec le ministère de l'éducation n'est pas nouvelle. L'ONF a déjà participé l'année dernière à "Bain '76", au moyen d'un atelier, et la réalisation d'un film sur cette expérience. Sa participation à "Bain '77" est assurée; elle sera encore plus active que l'an passé.

La remise de documents audio-visuels aux ministères de l'Education s'inscrit également dans le cadre d'une volonté de régionalisation de l'Office. Les quatre cents documents remis au Centre de documentation du CUSB devront servir tant au Manitoba qu'à la Saskatchewan. M. Antonio Vielfaure, de l'Office montréalais, a expliqué au cours de la remise officielle des documents, l'intention de l'Office de favoriser la création locale ou régionale. "Plutôt que d'envoyer des réalisateurs québécois qui interpréteraient mal les réalités des différentes provinces, nous préférons que ce soient des gens du cru qui se chargent de ce travail. Sinon le public risque de ne pas se reconnaître dans les films", dit-il.

Très prochainement, vers la fin de l'été probablement, doit sortir un film sur le Manitoba tourné par Raymond Gauthier, et dont le titre est: "Le Manitoba ne répond plus". Une version filmée de la réalité d'un groupe francophone minoritaire qui promet d'être des plus intéressantes. □

HEUREUX CEUX QUI N'ESPÈRENT RIEN CAR ILS NE SERONT PAS DEÇUS.



On peut voir, jusqu'à la fin du mois de mars, au Palais législatif, une exposition qui explique les origines du système parlementaire britannique et en trace l'histoire depuis Alfred le Grand jusqu'à nos jours. C'est ouvert chaque jour, c'est instructif, et il n'y a aucun frais d'admission.

cuisine

De tout repos, la pomme de terre

POMMES DE TERRE FARCIES AU FOUR

6 pommes de terre cuites au four
2 c. à table de beurre
Sel et poivre
⅔ tasse de lait

Enlever une tranche sur le dessus des pommes de terre. Retirer la pulpe et réduire en purée. Ajouter les autres ingrédients et remettre dans la robe de la pomme de terre. Dorer à 400oF, 15 minutes. 6 portions.

POMMES DE TERRE FARCIES ET ASSAISONNÉES

- Ajouter à la purée de pommes de terre 2 c. à table ou plus d'oignon cru ou sauté au beurre.
- Réduire en purée la pulpe des pommes de terre en remplaçant le lait par la crème sure; ajouter ensuite ciboulette ou oignon vert haché.

POMMES DE TERRE FARCIES AU FROMAGE, VIANDE OU LÉGUMES

- Ajouter à la purée de pommes de terre 3/4 tasse de fromage cheddar râpé ou 1 tasse de jambon en dés.
- Rehausser la purée de pommes de terre de 6 tranches de bacon émietté ou de ½ livre de champignons sautés au beurre ou ajouter les deux à la fois.
- Mélanger à la purée de pommes de terre, 1½ tasse de macédoine de légumes cuits et ¼ c. à thé de marjolaine.

POMMES DE TERRE FARCIES VELOUTÉES

Mélanger à la purée de pommes de terre, 2 oeufs battus et 2 c. à table de crème.

POMMES DE TERRE AU FOUR FARCIES À L'OEUF ENTIER

Remplir les pommes de terre évidées de la pulpe réduite en purée de façon à former un nid au centre et une bordure de ½ pouce excédant la pelure. Ajouter 1 c. à thé de beurre, sel et poivre puis casser un oeuf dans chaque nid. Cuire à 350oF, environ 15 minutes. Garnir de bacon.

PETITS GÂTEAUX DE POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre en purée*
1 oeuf battu
2 c. à table de beurre
1 tasse de farine tout usage tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
Gras

Mélanger pommes de terre, oeuf et beurre en agitant fortement pour rendre léger. Tamiser farine, poudre à pâte et sel; ajouter les ingrédients secs aux pommes de terre et mêler bien. Déposer sur une planche enfarinée et former un rectangle de ¼ pouce d'épaisseur; couper en 12 morceaux. Dorer lentement dans un peu de gras, environ 5 minutes, de chaque côté. Plier en deux, servir chaud et napper de beurre. Quantité: environ 12 petits gâteaux.

FRICADELLES DE POMMES DE TERRE ET DE POISSON

½ tasse d'oignon haché
2 c. à table de beurre
2 tasses de pommes de terre en purée*
1 boîte (14 onces) de miettes de gades, égouttées
1 oeuf
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
¼ tasse de chapelure fine
Gras

Sauter l'oignon dans le beurre; mélanger oignon, pommes de terre, poisson, oeuf et assaisonnements. Façonner en forme de fricadelles et enrober de chapelure. Dorer dans un gras chaud, environ 10 minutes. 4 à 6 portions.

HACHIS PARMENTIER

1⅓ tasse d'oignon haché
⅔ tasse de céleri en dés
¼ tasse de gras
4 tasses de pommes de terre cuites, en dés
2 tasses de boeuf salé cuit, en conserve ou non, coupé en dés
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
⅓ tasse de jus de tomate

Sauter oignon et céleri dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y ajouter les autres ingrédients et dorer à feu moyen en remuant occasionnellement, environ 20 minutes. 6 portions.

CRÊPES AUX POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre crues, râpées grossièrement
2 c. à thé d'oignon râpé
2 c. à table de farine
3/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
½ c. à thé de poudre à pâte
2 oeufs battus
Gras

Mélanger pommes de terre, oignon, farine, sel, poivre et poudre à pâte; ajouter les oeufs battus juste avant la cuisson. Chauffer le gras; y verser quelques cuillerées à table de la préparation et étendre uniformément. Dorer 1 à 2 minutes de chaque côté. Quantité: environ 18 crêpes.

(*Réduire les pommes en purée sans ajouter beurre ou liquide.)

POMMES DE TERRE ET BOEUF EN CASSEROLE

½ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri en dés
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table de beurre
1 livre de boeuf haché
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 boîte (10 onces) de soupe condensée à la crème de champignon
2 tasses de pommes de terre en purée*
1 c. à table de beurre
Sel et poivre

Sauter oignon, céleri et ail dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter boeuf haché et laisser brunir. Couler l'excès de gras. Ajouter assaisonnements et soupe. Verser dans un plat à four beurré. Mélanger pommes de terre et beurre; assaisonner de sel et poivre. Etendre les pommes de terre sur le mélange de viande. Cuire à 375oF environ 30 minutes. 6 portions.

POMMES DE TERRE ET PORC EN CASSEROLE

Suivre la recette de POMMES DE TERRE ET BOEUF EN CASSEROLE en utilisant 1 livre de porc haché au lieu de boeuf et 1 boîte (10 onces) de soupe condensée à la crème de tomate au lieu de crème au champignon. 6 portions.

PATE DE POMMES DE TERRE ET DE SAUMON DU QUÉBEC

1 boîte (15½ onces) de saumon en conserve
½ tasse d'oignon haché fin
¼ tasse de beurre
⅓ tasse de lait
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
¼ c. à thé de sarriette
3 tasses de pommes de terre en purée
Pâte à tarte pour une abaisse

Emietter le saumon et écraser les arêtes. Sauter l'oignon dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit transparent. Mélanger lait, oignon, assaisonnements et pommes de terre; placer la moitié de cette préparation dans une assiette à tarte de 9" beurrée; couvrir de saumon et, de l'autre moitié, de pommes de terre. Si désiré: couvrir de l'abaisse et badigeonner de lait ou arroser simplement les pommes de terre de beurre fondu. Dorer à 400oF, 25 à 30 minutes. 6 portions.

(Réduire les pommes de terre en purée sans ajouter beurre ou liquide.)

Les automobilistes hésitent à faire réparer leurs voitures

Alors que le Conseil canadien de la sécurité se prépare à mener la campagne de vérification des voitures de 1977 pour inciter les conducteurs à éliminer toute défectuosité mécanique pouvant causer un accident, le Rédacteur en chef de la revue "Canadian Automotive Trade", Ed Belitsky, a identifié l'un des problèmes qui se rattachent à la vérification et la réparation des voitures.

Dans un éditorial paru dans l'édition de décembre 1976, Belitsky évoque un test mené par un quotidien de Toronto, dans lequel une auto a été parfaitement ajustée et réglée, avant d'enlever l'un des câbles de bougie et de le remplacer par un autre câble défectueux.

Les différents mécaniciens qui examinèrent l'auto ont donné des estimations du coût de réparation variant de 2 dollars pour le remplacement du câble jusqu'à près de 150 dollars.

L'éditorial du C.A.T. note que des cas pareils donnent à réfléchir aux propriétaires d'autos qui ne se rappellent que trop bien la dernière grande dépense de réparation et se demandent si elle était réellement justifiée. L'éditorial reconnaît également l'existence de voleurs dans le métier de réparation d'autos, comme dans tout autre métier, et les réparateurs honnêtes se voient suspectés à cause d'eux.

Belitsky souligne l'une des raisons psychologiques qui démontre la nécessité d'une campagne de vérification des voitures: "Il n'est pas surprenant de voir les gens continuer à conduire leurs autos malgré leur mauvais état, plutôt que de les faire réparer. Ils ont appris, par expérience, que l'habileté du mécanicien ne consiste souvent qu'à remplir une facture."

Une auto-discipline dans le métier pourrait être utile mais elle n'atteindra probablement pas les personnes délibérément malhonnêtes. Le Conseil continuera cependant à souligner l'importance des vérifications régulières, et le mécanicien ou garagiste honnête devra continuellement oeuvrer à convaincre l'automobiliste canadien de son honnêteté.□

de çi, de ça...



La Caisse populaire de Saint-Boniface. — Plus de cinq cents personnes ont assisté à l'assemblée annuelle de La Caisse populaire de Saint-Boniface, mercredi soir le 2 mars. L'année 1976 a été une année record pour la Caisse, l'actif indiquant au-delà de QUATORZE MILLIONS de dollars. La Caisse entend continuer à aller de l'avant, et pour offrir plus de service à ses membres, se propose d'ouvrir prochainement un comptoir au Village Canadien, et un autre dans la partie sud de Saint-Boniface.

*** ***** ***

Le Canada à l'avant-garde. — La nouvelle Loi canadienne de l'Immigration place le Canada à l'avant-garde dans le domaine de la citoyenneté. C'est ce qu'a déclaré vendredi soir dernier le ministre d'Etat, l'honorable Joseph Guay, à l'occasion d'une réception tenue à Winnipeg pour souligner la proclamation de la nouvelle Loi. Nombre de dignitaires assistaient à cette rencontre dont le Lieutenant-Gouverneur Francis L. Jobin. Selon la nouvelle Loi, les immigrants reçus pourront demander la citoyenneté canadienne après trois ans de résidence au Canada (alors qu'il leur fallait antérieurement attendre cinq années), tous les candidats à l'immigration sont placés sur un pied d'égalité quels que soient leur sexe et leur pays d'origine, et les parents, y compris les parents adoptifs, peuvent demander la citoyenneté pour un enfant mineur.

*** ***** ***

La lutte contre l'inflation. — Ces jours derniers, les prix de l'essence, de l'huile à chauffage, des cigarettes, des timbres-postes et de quoi encore, ont une fois de plus augmenté. On annonce maintenant une nouvelle et considérable augmentation du prix du café.

*** ***** ***

Les lignes droites. — L'excentrique multi-millionnaire américain Howard Hughes, décédé récemment, aimait les gâteaux mais il fallait que ces derniers soient carrés. Il refusait les gâteaux ronds. Etant entre autres choses ingénieur, disait-il, il ne voulait que des lignes droites. . .

*** ***** ***

Les élections provinciales. — On s'attend à des élections provinciales au début de l'été. Les conservateurs semblent déjà entrer en campagne par des attaques contre le parti au pouvoir. Il est à prévoir que l'éducation, l'agriculture, l'Hydro-Manitoba et possiblement le développement coopératif constitueront leurs cibles principales.

*** ***** ***

Les choses sérieuses. — Sauf le *Washington Post*, il semble que ce qui ait retenu l'attention des journaux américains à la réception offerte au Premier Ministre Trudeau et à son épouse à *Washington* ait été la longueur de la robe de cette dernière. Voir "Champagne, popcorn et épinards", en page 3.

*** ***** ***

Les inondations cette année. — Le ministère des Mines, des Ressources et de l'Environnement a fait savoir ces jours derniers que l'on ne s'attend pas à des inondations cette année dans le sud du Manitoba. Les rivières ne déborderont pas, vu le peu de pluie tombée au cours de l'été et de l'automne dernier et le peu de neige au cours de l'hiver.

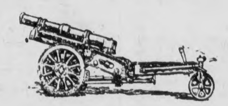
*** ***** ***

Le Commissaire aux Langues officielles. — Dans une lettre au Premier Ministre Trudeau, le Commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, a indiqué qu'il désirait quitter son poste à la fin de mars alors que son mandat de sept ans se terminera. Monsieur Spicer est un homme brillant, de grande culture, passionnément dévoué au bilinguisme. Un homme qu'il sera difficile de remplacer.

*** ***** ***

Les bons salaires. — On apprend que treize médecins manitobains, qui ont chacun, au cours de l'année 1975, soumis au gouvernement dans le cadre du programme "medicare" des comptes dépassant $100,000, pourraient faire face à des mesures disciplinaires de la part du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba. Les noms de trois de ces médecins ont déjà été indiqués au Collège. Les cas des dix autres sont présentement à l'étude à la commission manitobaine des services de santé. La commission a entrepris l'étude de 55 cas où des médecins ont soumis en 1975 des comptes à "medicare" dépassant chacun les $100,000.

*** ***** ***

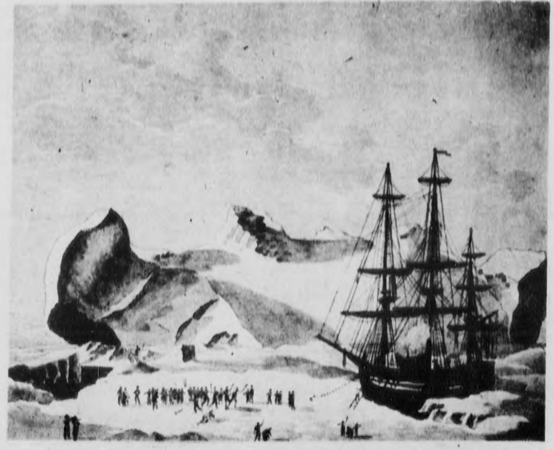


Quatre siècles d'émigration suisse au Canada

par GILBERT GRAND



Vers 1825, l'intérieur d'une maison suisse à la Rivière Rouge, probablement celle des Rindisbacher.



Le "Wellington" pris dans les glaces et les 200 émigrants suisses tuant le temps sur la banquise, 20 juin 1821. Aquarelle de P. Rindisbacher, aux Archives publiques du Canada, à Ottawa.

Pratiquement jusqu'à la fin du 19e siècle, des Suisses ont dû se rendre à l'étranger pour vivre ou pour survivre. Tradition migratoire de la population helvétique qu'expose ainsi l'économiste J.-F. Bergier: "Une partie de celle-ci a été contrainte, génération après génération, d'émigrer pour trouver ailleurs ses moyens d'existence". Il n'est donc guère surprenant que le Nouveau Monde, et a fortiori le Canada ait attiré dès sa découverte aventuriers, soldats, colons et missionnaires suisses.

Ainsi, un groupe de soldats suisses débarque en Acadie en 1604 avec le Sieur de Monts sur l'île de Sainte-Croix et Champlain dessine "le logis des Suisses", grand et ample..." (dessin publié en 1613). Quelques années plus tard, Pierre Miville dit "le Suisse" — parce que natif de ce pays — reçoit des terres en face de Québec où sa famille prospérera. Un certain nombre de descendants prendront le nom de Deschênes, un fils de Pierre Miville, Jacques, ayant porté le titre de "Sieur des Chênes".

Encouragé par les débuts prometteurs des pionniers Miville, le représentant du roi de France, par décret du 16 juillet 1665, accordait à trois membres de cette famille et à quatre autres Suisses une vaste étendue de terre située à la Grande-Anse (aujourd'hui Sainte-Anne-de-Pocatière) à laquelle fut donné le nom de "Canton des Suisses fribourgeois".

Avec les Miville, une des figures suisses les plus marquantes du 17e siècle au Canada fut celle de Jacques Bizard. Né Bisard en 1642 à Neuchâtel, il accompagne à son nouveau poste de gouverneur de la Nouvelle-France le comte de Frontenac, qui l'appréciait beaucoup depuis qu'il avait été son aide de camp en Europe. Au Canada, Bizard est d'abord lieutenant de la garde du gouverneur, ensuite major, puis gouverneur-adjoint de Montréal. Le 25 octobre 1678, il est fait seigneur de l'île de Bonaventure, appelée par la suite île du Major, puis île Bizard.

Ces "traces" des premiers colons suisses, on doit à la patience et à la passion de E.H. Bovay, de les voir rassembler en un superbe volume: *Le Canada et les Suisses 1604-1974.* L'auteur, ancien vice-consul suisse à Toronto, brosse dans cet ouvrage de référence un tableau d'ensemble de l'émigration suisse au Canada qui manquait encore tant dans l'historiographie helvétique que canadienne. Accumulant des milliers de fiches, il a mené ses recherches durant sept ans, sacrifiant loisirs et vacances, selon une méthode originale: des faits, ici au Canada, aux sources en Suisse. Cette navette entre les deux continents a permis la découverte de documents inédits et d'une bibliographie qui occupe à elle seule une centaine de pages.

L'auteur avoue avoir toujours été fasciné par le destin de l'immigrant, "par ce côté aventure réussite ou échec particulièrement vrai dans le cas de l'immigrant de jadis" car, lorsqu'on partait, on ne revenait plus au pays natal. "Derrière chaque émigration, il y a toujours eu drame, avoué ou non: rupture avec les attaches de famille, de patrie, de profession, voyage aventureux vers l'inconnu, nouvelle profession, bien souvent nouvelle langue..." On comprend dès lors pourquoi Bovay privilégie dans son livre les destinées individuelles de colons suisses, plutôt que d'analyser l'émigration comme un tout, c'est-à-dire un phénomène social séculaire inhérent aux structures économiques de la Suisse. Mais Bovay a fait ici oeuvre de pionnier et a ouvert la voie à des recherches plus détaillées, mérite en soi déjà inestimable.

Comme dans bien d'autres pays où se constituera progressivement la Cinquième Suisse, remarque dans l'introduction le profeseeur Roland Ruffieux, l'apparition des Suisses au Canada "se place sous le signe d'une triple émigration: des paysans qui cherchaient à l'étranger un exutoire après la fin de la colonisation intérieure, des soldats attirés par le goût de l'aventure, des clercs animés par l'esprit missionnaire".

Chronologiquement, on peut dire que l'émigration militaire a été la plus importante, ce qui n'est guère surprenant puisque, du 15e au 19e siècle, plus de deux millions de Suisses ont passé une partie de leur vie comme militaires à l'étranger. On trouve ainsi de nombreux officiers de soldats suisses dans les rangs du régiment "Royal American" au service de l'Angleterre lors de la guerre en Amérique de 1756-1763 contre la France. Leur "vaillance" fut appréciée, semble-t-il, car au cours des premières décennies de l'administration anglaise, après 1763, plusieurs Suisses furent appelés à de hautes fonctions au Canada.

Plus même, à deux époques cruciales, Londres nomma un gouverneur-général d'origine suisse: en 1777, en pleine guerre d'Indépendance, le Vaudois Frederick Haldimand reçoit pour mission de protéger le Canada de ses adversaires tant *à l'extérieur qu'à l'intérieur;* et de 1812 à 1814, le Genevois Georges Prévost devrait défendre avec succès le Canada contre l'envahisseur américain.

Il convient de noter que le passage, en 1763, de la domination française à celle de l'Angleterre a augmenté le flux d'émigrants suisses en déplaçant les foyers d'origine: la Suisse protestante fournit désormais la plupart des émigrés et le niveau social s'élève progressivement. Les guerres de la Révolution et de l'Empire modifient radicalement la problématique de l'émigration suisse au Canada, fait remarquer R. Ruffieux. La mobilisation totale de la France oblige l'Angleterre à intensifier son service étranger, d'autant plus qu'elle lutte sur deux fronts: contre l'impérialisme napoléonien, contre la souveraineté ombrageuse des jeunes Etats-Unis d'Amérique.

C'est dans ce contexte que Londres recrute deux régiments suisses qui se battront au Canada de 1813 à 1816. Le régiment de Watteville débarqua le 12 juin 1813 à Montréal pour renforcer les troupes du général Prévost. Il combattit surtout sur les rives du lac Ontario, où il ne contint que difficilement la poussée américaine (Fort Oswego et Fort Erié en 1814). Le régiment de Meuron arriva en août 1813 et fut affecté d'abord sur le Saint-Laurent puis en septembre 1814 marcha en deux colonnes sur Plattsburgh. La bataille fut plutôt confuse et Prévost dut ordonner à ses troupes de se retirer.

La paix de Gand ayant mis fin aux hostilités en Amérique, Londres décida de procéder au licenciement du régiment en donnant aux officiers et soldats le choix de s'établir au Canada, où des terres leur étaient offertes, ou de rentrer en Europe. Dix officiers et 343 soldats, dont plusieurs dizaines de suisses, restèrent et participèrent peu après à la fondation de la colonie de la Rivière Rouge (aujourd'hui Winnipeg). Ils sont rejoints alors, outre-Atlantique, par quelques centaines des Suisses chassés par les "années de misère" du début de la Restauration.

Cette vague d'émigration atteint des proportions énormes qui trahissent l'étendue de la crise frappant à cette époque la Suisse. On estime *à 25,000 les Suisses qui s'é*tablirent aux Etats-Unis durant le 18e siècle; la moitié au moins de ces colons furent des anabaptistes (mennonites), qui trouvaient au Nouveau Monde la liberté religieuse refusée par leur pays natal. Mais pour les seules années 1816-1817, pas moins de 10,000 Suisses partirent pour l'Amérique, ce "neu gefundenes Eden" (Eden nouvellement découvert) que vantaient des brochures de propagande répandues par des agents recruteurs.

Ponction énorme, constate Pierre Chaunu, "dans une société qui reste une société d'Ancien Régime, avec des moyens de transport qui sont, à très peu de choses près, ceux du 16e siècle... D'où le coût humain de cette cruelle emprise".

Plusieurs crises successives sont à l'origine de cet exode des débuts de la Restauration: la révolution industrielle déployant ses premiers effets, après avoir été ralentie par les guerres de l'Empire, se conjugeait à l'instauration de tarifs douaniers protectionnistes en France pour créer faillites et chômage en Suisse orientale d'abord, d'où partira une première vague d'émigrants en 1816. Puis, des conditions atmosphériques effroyables détruisent ou raréfient les récoltes; une disette, voire même une famine, frappe un peu partout. L'émigration devient alors "la solution" d'hommes pauvres et sans le sou.

Durant l'hiver, la saison morte, des slogans comme "En Amérique, on achète un arpent pour une bagatelle" font leur chemin.

Des racoleurs, qui ont résidé en Amérique, promettent à leurs compatriotes "mille châteaux en Espagne". Une émigration massive s'organise en 1817, dont on peut mesurer l'importance des préparatifs en citant

(suite, page 7)

LA SÉCURITÉ DANS LES IMMEUBLES D'HABITATION

Une bonne partie des recommandations faites de temps en temps par le Conseil canadien de la sécurité au sujet de la sécurité à domicile s'applique également à toutes sortes de maisons. Il en est ainsi, par exemple, pour les risques d'incendie dus à la combustion de matières grasses, ou l'entreposage dans un endroit sûr des produits ménagers utiles mais toxiques.

Cependant, un nombre grandissant de gens — qui sont pour la plupart des jeunes couples, des petites familles, ou bien des couples âgés dont les enfants ont grandi et quitté la maison et qui n'ont donc plus besoin d'un grand espace — habitent un appartement pour la première fois.

Tout en exhortant à l'observation des règles de sécurité générale, comme celles mentionnées ci-haut, le C.C.S. donne les quelques conseils suivants aux nouveaux habitants d'appartements:

• Si l'immeuble possède des chutes à ordures, n'y jetez pas des produits chauds ou brûlants; et faites attention aux bouts de cigarettes et au contenu des cendriers. Si la chute est obstruée pour une raison quelconque, n'y forcez pas davantage de déchets et assurez-vous toujours que le couvercle puisse être fermé. Ceci empêchera la fumée de s'étendre à votre étage au cas ou d'autres sont imprudents. Appelez le surintendant au sujet de l'obstruction.

• Une attention spéciale doit être portée aux fenêtres et balcons, surtout en présence d'enfants. Les grillages sont destinés à empêcher les insectes d'entrer et non pas à garder les enfants à l'intérieur; assurez-vous (si les fenêtres sont ouvertes) qu'il n'existe pas de moyens faciles pour grimper au niveau des fenêtres. De même, les chaises et les tables ne devraient pas être laissées sur les balcons si les enfants ne sont pas surveillés.

• Assurez-vous que rien ne soit jeté, ou ne tombe, des balcons ou des fenêtres de l'appartement. Un objet même léger et relativement inoffensif, qui tombe du dix-septième étage peut se transformer en projectile dangereux au moment où il atteint le niveau du sol.

• Bien que la plupart des nouveaux immeubles dans les grandes villes possèdent des systèmes de chauffage intégrés, il n en est pas toujours de même dans les petites villes. Au cas où des unités de chauffage portatives sont employées, lisez et suivez les instructions des manufacturiers pour éviter les dangers dus au feu ou à l'électricité.

• Les portes d'incendie servent à empêcher la fumée ou le feu de s'étendre, en cas d'urgence. S'il existe une porte d'incendie qui se referme toute seule dans une partie commune de l'immeuble, et qui fait du bruit ou ne fonctionne pas convenablement, ne résolvez pas le problème en la maintenant ouverte; avertissez plutôt la personne en charge.

• Les ascenseurs sont destinés à l'usage et au confort de tous les locataires. Ne permettez jamais aux enfants d'y jouer en montant et redescendant à plusieurs reprises. Il pourrait y avoir un cas d'urgence à un étage supérieur et l'ascenseur ne sera pas disponible.

• Les terrains de jeu pour enfants ne devraient pas être sur des bases de ciment. Mais au cas où il le sont, il est préférable que les enfants y jouent plutôt que d'aller sur des terrains plus dangereux.

• Les habitants d'immeubles en condominium participent aux fonctions de direction de par la nature même de la propriété, ce qui permet d'attirer davantage l'attention de la direction sur les dangers existants. Il devrait en être de même, du moins en théorie, pour les appartements en location, mais tel n'est pas toujours le cas. S'il existe des difficultés de communication entre la direction et les locataires, un bon organisme de locataires peut souvent contribuer à faire garder les installations communes en bonne condition et aider en même temps à transmettre aux locataires les soucis et les recommandations de la direction en ce qui concerne la sécurité.

Cette liste n'est pas complète, mais elle devrait donner à réfléchir aux habitants d'immeubles. Ajoutez-y vos idées, d'après l'immeuble que vous habitez. □

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

QUESTIONS ET RÉPONSES

Est-ce que les prestations se paient automatiquement?

Non. Il faut d'abord en faire la demande et celle-ci doit être approuvée.

Où puis-je obtenir une formule de demande de prestations?

Au bureau du Régime de pensions du Canada le plus près de chez-vous. Bureau à Winnipeg est situé au 2e étage, Edifice Bestlands, 191, avenue Pioneer, Winnipeg, Manitoba R3C 3N7. Le numéro de téléphone est 985-3774.

Qui a droit à une pension de retraite et pour comment longtemps peut-on la recevoir?

Si vous avez fait des cotisations valides au Régime de pensions du Canada et devez atteindre l'âge de 65 ans au cours des deux prochains mois, vous pouvez compléter une formule de demande et une fois approuvée, la pension est payable à vie.

J'ai travaillé au Canada au cours des deux dernières années et dois retourner en Angleterre cette année. Est-ce que je conserve mes droits à une pension de retraite sous le Régime de pensions du Canada?

Oui. Si vous quittez le Canada, vous conservez vos droits à la pension gagnée avant votre départ, basée sur les années où vous avez cotisé. Les mêmes règles s'appliquent aux autres prestations, à condition que vous remplissiez les conditions d'admissibilité.

Émigration suisse... (suite)

le Schewizerbote qui ne craint pas de dire: "Les Américains vont bientôt croire que les Suisses s'approprieront de tout le pays". Une année plus tard, acquis à l'idée de la colonisation extérieure, ce journal déclare que la Suisse est définitivement trop petite et qu'il est nécessaire de l'agrandir: aussi propose-t-il d'acheter une partie du territoire américain pour y créer un 23e canton!

C'est dans ce contexte de crise intérieure que 200 Suisses quittent le port de Bâle en 1821 en partance pour la colonie de Lord Selkirk à la Rivière Rouge. L'épopée dramatique de ces colons, auquel l'ouvrage de Bovay consacre un de ses plus émouvants chapitres, ressemble par la somme extraordinaire de souffrance endurée à celle des 2,000 colons suisses partis en 1819 pour le Brésil, où ils fondèrent Nova Friborgo (raconté de façon magistrale par Martin Nicoulin dans un ouvrage paru également aux Editions universitaires de Fribourg).

Heureusement pour nous, l'expédition de la Rivière Rouge eut deux témoins privilégiés: Rudolf Wyss, un sellier qui rédigeait sur le vif un journal qu'il publia quelques années plus tard, et un jeune homme, Peter Rindisbacher, qui croqua de son crayon alerte les principales péripéties du voyage. Ce dessinateur prodige de 15 ans devint, les années qui suivirent, le "premier peintre de l'Ouest" et E.H. Bovay a rassemblé avec amour le premier catalogue raisonné de son oeuvre aussi riche et chatoyante qu'abondante (187 aquarelles, toiles ou dessins).

Parti le 30 mai, de Dordrecht en Hollande, le bateau des colons n'arriva que le 17 août à York Factory dans la baie d'Hudson, après avoir été pris dans les glaces. Malgré la saison avancée, l'expédition repart en septembre pour la Rivière rouge à bord de six barques. "C'est alors que commença notre calvaire", écrit Wyss. Le niveau des rivières remontées par les colons est bas; il faut tirer les barques avec des câbles dans l'eau et la boue. Escale forcée pour avarie au bord du lac de Winnipeg, qu'on mettra 18 jours à traverser du nord au sud, à bout de forces, les vivres manquant depuis longtemps. Et ce n'est qu'aux premiers jours de novembre que l'expédition arrive à la Rivière rouge.

Au printemps, on construit des habitations mais *la mort de Lord Selkirk vient refroidir les ardeurs, car les clauses de l'accord conclu en Suisse ne sont pas respectées.* Outre que les terres ne sont pas aussi fertiles qu'attendues, des fléaux naturels, sauterelles, inondations, gel, ont raison de l'abnégation des colons suisses, qui partirent la plupart vers le sud, où ils réussirent beaucoup mieux.

Un demi-siècle plus tard, deux cents agriculteurs bernois tentaient à leur tour leur chance. Ils s'installèrent avec succès dans la région du lac Nipissing (300 km au nord de Toronto), où leurs nombreux descendants vivent encore actuellement.

Parallèlement à ces grands mouvements migratoires de paysans, on voit alterner tout au long du 19e siècle de fortes personnalités: missionnaires et éducateurs comme Henriette Feller-Odin et le pasteur Louis Roussy qu'ils fondent l'Eglise protestante française au Canada, le père Louis Babel missionnaire catholique dans le Grand-Nord; pionniers de l'Ouest comme les Stelli, Chevaliey, Stettler; guides de montagne qui popularisent l'alpinisme dans les Rocheuses. Fondateurs d'églises, d'hôtels ou d'entreprises, les Suisses accèdent également aux carrières publiques et à l'enseignement.

Cependant, jusque dans les années 1930, l'émigration suisse au Canada est surtout dominée par la paysannerie.

Une statistique consulaire établie en 1922 indiquait que 60% des Suisses établis au Canada travaillaient dans l'agriculture. Et ce n'est que dans les années 50 à 60 que l'essor industriel du Canada stimula l'immigration de techniciens et d'ouvriers spécialisés suisses. Durant la terrible crise des années 20, la Confédération helvétique organisa et soutint à l'aide de crédit une des dernières émigrations en groupe (1527 pour la seule année 1923) de paysans qui furent placés dans les diverses provinces de l'Ouest. De 1923 à 1929, près de 5,-000 Suisses gagnèrent le Canada fuyant la récession et le chômage.

Les recensements révèlent la constance de l'émigration suisse ainsi que sa progression régulière interrompue seulement par les deux guerres mondiales. En 1851, 247 Canadiens revendiquant une origine suisse; ils seront 2963 vingt ans plus tard et 6625 en 1911. En 1921, 3479 Canadiens sont nés en Suisse, 6076 en 1931, 6414 en 1951, 11381 en 1961 et 13,895 en 1971, soit 0.06% de la population totale du Canada. En 1974, quelque 18,760 Suisses étaient immatriculés auprès des consultats au Canada, dont 9,-321 qui avaient la double nationalité.

Le premier poste consulaire suisse au Canada remonte à 1875, lorsque donnant suite à une pétition de la colonie helvétique de Montréal, le conseil fédéral nomma Nicolas Aubin consul honoraire. Des consulats furent par la suite ouverts à Toronto, Vancouver et Winnipet (fermé en 1974). Ce n'est qu'en 1946 que s'ouvrait une légation suisse à Ottawa, élevée onze ans plus tard au rang d'ambassade.

Les hommes d'affaires n'avaient pas attendu cette officialisation des rapports entre les deux pays pour entretenir de fructueuses relations. Depuis la fin du 19e siècle, la balance commerciale est restée longtemps favorable au Canada, il livrait à la Suisse des céréales. Depuis 1963, la tendance s'est inversée à la suite de l'augmentation des expositions suisses de machines, d'instruments de précision, de produits de l'industrie chimique, etc. En 1974, la Suisse a exporté au Canada pour 387 millions de francs (plus de $150 millions) et importé pour 337 millions de francs (environ $135 millions).

On mesure à ce résumé l'envergure du panorama brossé par E.H. Bovay. Rares étaient ceux qui soupçonnaient la part importante prise par des colons suisses dans la naissance du Canada. Cette "geste" méritait d'être connue et les historiens futurs ne pourront ignorer l'ouvrage remarquable de E.H. Bovay, dont la bibliographie abondante guidera les recherches.

— ***Le Canada et les Suisses 1604-1974*** par E. H. Bovay — Editions universitaires — Fribourg (Suisse)

(Dans Le Devoir)

spectacles et arts

Gabrielle Roy écrit pour les bambins

par Renée Rowan

Gabrielle Roy n'avait encore jamais écrit pour les enfants. Et voilà que de façon inattendue, elle leur offre un conte tout simple, empreint d'humour et de fraîcheur.

Ma vache Bossie, c'est l'histoire d'une petite fille de la rue Deschambault — une petite rue dans une petite ville du Manitoba — qui pour ses huit ans, reçoit un cadeau aussi extravagant qu'encombrant: une vache blanche et rousse qui n'est pour son entourage que source de tracas... Bossie meugle toute la nuit, fait sa "bouse" en plein sur le trottoir du voisin, n'a d'habileté que pour arracher son piquet et se sauver.

Un jour, elle eut même l'idée, pour la plus grande honte de la jeune vachère, d'aller se promener en ville, mais son plus grand tort fut de donner tant de lait. Plus on inventait de moyens d'utiliser son lait, plus Bossie en donnait.

L'histoire est amusante, le style direct; on y retrouve le réalisme et cette chaleur humaine qui caractérisent **Bonheur d'occasion.** Gabrielle Roy sait raconter aussi bien aux enfants qu'aux adultes. On a l'impression que c'est un morceau de sa vie de petite fille qu'elle livre à ses jeunes lecteurs qui rêvent de recevoir à leur tour un cadeau aussi original.

C'est aussi une leçon de chose et de vocabulaire en même temps qu'un rappel des coutumes de l'époque, alors que les petites filles portaient des bottines de feutre et une "crémone" et que les vaches se trayaient encore à la main.

Les illustrations de Louise Pomminville collent comme un gant aux réalités du milieu et l'on feuillette ce livre d'images comme un album de photos anciennes. C'est parfois un peu maniéré, il y a quelques clichés, mais les lignes et les formes sont belles. Il y a plus d'ampleur dans le mouvement que dans les premiers **Pitatou.**

Le caractère est assez gros pour que ce livre de 45 pages, à couverture cartonnée, puisse être lu avec facilité par les 8-9 ans. Les plus vieux y trouveront aussi leur part de plaisir car le texte est substantiel. □

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 24 février 1977

PREMIÈRE PARTIE

MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 4 AVRIL 1977, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 4 avril 1977 à Loews La Cité, 3625, avenue Park, Montréal (Québec) afin d'étudier ce qui suit:

GLOBAL COMMUNICATIONS LIMITED, 81, CHEMIN BARBER GREENE, DON MILLS (ONTARIO). M3C 2A2

Paris, Windsor, Bancroft, Ottawa, Uxbridge, Sarnia, Thunder Bay, Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Timmins (Ontario); Vancouver (Colombie-Britannique); Regina, Saskatoon et Yorkton (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); Edmonton et Calgary (Alberta). -770064400

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision pour diffuser les émissions basées sur les tirages successifs de Loterie provinciale, réseau qui comprendrait les stations suivantes: CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Sainte-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices, CKCK-TV Regina et les stations réémettrices, CFQC-TV Saskatoon et les stations réémettrices, CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices; CFRN-TV Edmonton et les stations réémettrices, CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

Global Communications Limited
81, chemin Barber Greene
Don Mills (Ontario)

Clark et O'Neil
Avocats et Notaires
17, rue Division nord
Kingsville (Ontario)

Demster et Zado
Avocats et Notaires
21, rue Market
Napanee (Ontario)

Mallon et McMillan
Avocats et Notaires
Edifice Royal Bank
230, rue Christina nord
Sarnia (Ontario)

Wyatt, Purcell, Will et Stillman
Avocats et Notaires
103, rue Darling
Brantford (Ontario)

Global Communications Limited
150, rue Wellington
Pièce 102
Ottawa (Ontario)

CHFD-TV
87, rue Hill N.
Thunder Bay (Ontario)

CJIC-TV
119, rue East
Sault Sainte-Marie (Ontario)

CKNC-TV
699, chemin Frood
Sudbury (Ontario)

CHNB-TV
755, rue Main est
North Bay (Ontario)

CFCL-TV
Timmins (Ontario)

British Columbia Television Broadcasting System Ltd.
7850, rue Enterprise
Burnaby (Colombie-Britannique)

CKCK-TV
Route no 1 est
Regina (Saskatchewan)

CFQC Television
216 - 1ère avenue nord
Saskatoon (Saskatchewan)

Yorkton Television Co. Ltd.
95, rue Broadway est
Yorkton (Saskatchewan)

CKY-TV
Parc Polo
Winnipeg (Manitoba)

CFRN-TV
18520, chemin Stony Plain
Edmonton (Alberta)

CFCN Television Limited
Broadcast House
Calgary (Alberta)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: le 21 mars 1977.

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

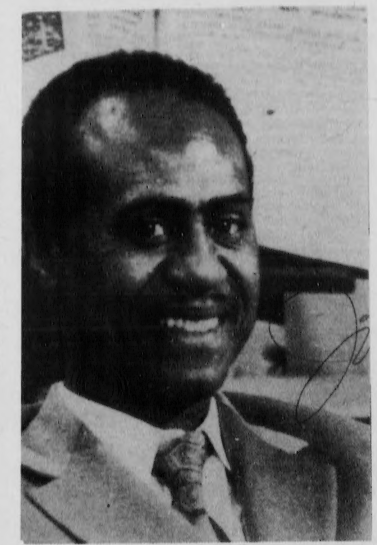
Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.

Avis public CRTC 1977-26

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

John Littleton à l'honneur



John Littleton

Lundi, le 28 février dernier, la ville de Paris a remis la Médaille d'Argent à John Littleton en reconnaissance de ses nombreuses activités depuis vingt ans dans le domaine musical tant en France qu'à travers le monde entier.

John Littleton, par son acharnement au travail et grâce à son grand talent, a remporté au Conservatoire National de Paris un premier prix de chant, un premier prix d'opéra et un deuxième prix d'opéra comique. Une brillante carrière s'ouvrait devant lui à l'Opéra de Paris.

Cependant, malgré ses succès, Littleton opta à consacrer son talent à promouvoir la paix, l'amitié, la réconciliation par les moyens de la chanson, du disque et de tournées de concerts à travers le monde. Il avoua: "J'ai constaté une grande injustice partout dans le monde et je voudrais, par mes chansons, que les hommes s'arrêtent un moment pour penser à tous ces problèmes. Je souhaite ainsi éveiller en chacun leur responsabilité envers l'humanité ainsi que l'importance de l'unité et de la fraternité."

Déjà John Littleton a réalisé plus de vingt microsillons de qualité. En 1971, l'Académie Charles-Cros lui décerna le Grand Prix du disque. En plus de ses nombreux concerts, il fut à plusieurs reprises l'artiste invité à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

C'est ainsi que John Littleton, se faisant l'ambassadeur de la paix et de l'amour universels, mérite les hommages que la France lui rend aujourd'hui.

[*Maria Prenovault, s.n.j.m.*]

Suzanne Jeanson dans sa plaine

Suzanne Jeanson a donné trois spectacles en fin de semaine dernière au Centre Culturel Franco-Manitobain. En première partie **Chatrulu**, groupe de quatre musiciens et chanteurs, menés par Michel Chamartin. Le public du premier spectacle, vendredi, était aussi chaleureux pour Suzanne que peu nombreux. On devinait avant tout la présence de copains, d'amis, de connaissances.

Chatrulu. Une jeune fille. Trois garçons. Deux guitares sèches, un banjo à l'occasion, des congas, un xylophone et d'autres instruments d'origine latino-américaine. Seul instrument électronique: une guitare basse. Quatre voix. Michel Chamartin chante souvent seul. Il a une belle voix et sait s'en servir. La musique est très bonne, les guitaristes excellents. Un rythme et des sonorités agréables. On se laisse facilement aller aux accents de ces chansons à mi-chemin entre la musique folk et celle d'Amérique latine. Les paroles laissent cependant parfois à désirer. Une seule ombre au tableau: les chansons sont très longues et répétitives. Toutes dans le même style, elles risquent de lasser l'auditeur. **Chatrulu** promet beaucoup. Ses talents sont évidents, servis par un travail encore inachevé.

Assez bizarrement, le seul reproche à mettre au débit de Suzanne Jeanson est également d'avoir risqué de lasser le public par des chansons axées pendant plus d'une heure sur le même thème: l'amour. Et l'amour qu'elle conçoit toujours de la même manière: "Je l'aimais déjà, Tu prends ma main, Si je pense à toi, J'ai pas fini de t'aimer, T'es plus le même"... Au bout de deux chansons tout est dit. Mais Suzanne Jeanson continue. A son crédit: une très belle voix. On a vraiment du plaisir à écouter cette voix chaude qui sait se plier aux inflextion nécessaires au texte qui porte et que Suzanne Jeanson sait utiliser à propos. Elle dénote des talents d'une artiste véritable, qui va loin dans son domaine. Une artiste capable d'interpréter avec succès les chansons des plus grands.

Suzanne Jeanson est une fille du Manitoba, revenue dans son pays et qui se plaît à le dire. On a senti une certaine émotion devant ce public, le sien. Et pourtant, sa présence sur scène faisait parfois un peu défaut, on l'aurait même presque crue gênée, alors que tous dans la salle semblaient très bien disposés à son égard. A preuve l'ovation à la fin du spectacle. Le rappel du public.

Seule sur scène, avec pour seul accompagnement un piano. Mais quel pianiste! La voix de Suzanne, soutenue par la musique que joue Daniel Deschênes: un dépouillement plutôt fourni. De nombreux morceaux ont été composés par Daniel Deschênes. Ceux en anglais écrits par Suzanne Jeanson.

Et depuis lundi, sur le marché du disque, le nouveau quarante-cinq tours de Suzanne Jeanson avec "T'es plus le même" et "Je l'aimais déjà". □

LA S.F.M. NOUS INFORME

ÉLECTIONS À L'EXÉCUTIF DE LA S.F.M.

Postes à combler: Président
Premier vice-président
Deux conseillers

Comité de nomination: M. le Juge Monnin
M. Gérard Gagnon
M. Rodolphe Comeault
M. Camille Légaré
Dr Gérard Archambault

"Pour être éligible à un des postes de l'exécutif, tout candidat doit être d'expression française, membre de la société et âgé d'au moins 18 ans à l'exception du conseiller représentant les jeunes" (article 10 (a) des règlements généraux de la constitution)

Si vous voulez soumettre votre candidature, communiquez avec le bureau central de la Société Franco-Manitobaine, au 233-4915, avant le 3 avril 1977.

17 avril 17 avril 17 avril 17 avril

Gardez bien cette date en mémoire,

Ne prenez aucun engagement,

POURQUOI?

Mais parce que c'est VOTRE journée

Celle de l'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M.

17 avril 17 avril 17 avril 17 avril



18, 19, 20 MARS



CONFÉRENCE - Cours de Leadership

N'oubliez pas d'envoyer vos inscriptions au plus tard le 14 mars 1977.

Deux autobus partiront du Centre Culturel Franco-Manitobain le 18 mars à 6h le soir pour Gull Harbour et de même le 20 mars à 3h30 de Gull Harbour pour revenir au C.C.F.M.

Pour plus d'informations, s'il vous plaît communiquer avec Gilles, Gérard, Jean-Pierre ou Jeanne au 233-4915.



BOÎTE À CHANSONS

THEME: "LA VIE"

Vendredi le 18 mars à 20 heures

Complexe Scolaire de Saint-Claude

Admission (adultes et étudiants): $1.50

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

DISTRICT DE LA RIVIÈRE ROUGE, MANITOBA

"RALLYE 77" SCOUTS

Samedi, le 19 mars au Gymnase du Collège Saint-Boniface (secondaire)

Thème: **"LA FÊTE ÉCLATE"**

Toutes les unités scoutes participeront:
Castors, Louveteaux, Eclaireurs, Pionniers

Les activités seront de 12h à 7h30:

- Castors - à l'intérieur du gymnase
- Louveteaux - Olympiades - au Parc Provencher
- Eclaireurs - des grandes chasses - Cour du Collège
- Pionniers(ières) chasses aux trésors - découvertes de Saint-Boniface

BIENVENUE AUX PARENTS ET AUX AMIS DES SCOUTS!

SAVIEZ-VOUS QUE...

Parmi les quelque 250,000 inscriptions dans l'annuaire téléphonique de la ville de Winnipeg on retrouve en français

**Pourquoi si peu de français quand tout ce que nous avons à faire pour en obtenir davantage est de s'adresser au Manitoba Telephone System
166 est, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3C 0A2**

	Nombre
-A-	
Aréna	0
Association	0
-B-	
Banque	3
Boulangerie	0
Bibliothèque	1
Bureau	3
-C-	
Caisse	3
Collège	1
Clinique	2
Centrale	1
Compagnie	0
Conseils	4
Commissions	3
Club	1
-E-	
Epicerie	0
Ecole	2
Eglise	0
-G-	
Garderie	0
Garage	0
-H-	
Hôpital	0
Hôtel	0
-I-	
Institut Collégial	0
-L-	
Librairie Landry	2
-M-	
Musée	0
-P-	
Paroisse	1
Presbytère	1
Pharmacie	2
Police	0
Pompier	0
Poste	1
-S-	
Société	3
Service	2
-V-	
Ville	0

"L'AFFAIRE FOREST"

Le comité de "L'Affaire Forest" vous demande de l'appuyer dans sa lutte pour la reconnaissance du français comme langue officielle au Manitoba.



NOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL.......... MONTANT ....

(Faites votre chèque au nom du **Fonds Spécial de la S.F.M.**)

adresser à: Fonds Spécial de la S.F.M.
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Un reçu vous sera adressé pour fins d'impôts sur le revenu.

Récital Joe Dassin

(article en page 6)



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO

ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 12 AU 18 MARS


Cueillir
tous vos oeufs
dans un panier...
... EST-CE SAGE?
A la Caisse, BIEN SUR!
Une CAISSE
c'est le moyen POPULAIRE
d'epargner.
LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA
40 ans
les Caisses Populaires



Musique

Son et images
dimanche 13, 11 h 00

Le Quatuor Orford jouera le «Quatuor en fa majeur» de Maurice Ravel

Le réputé Quatuor Orford jouera le *Quatuor en fa majeur* de Ravel, à **Son et images**, le dimanche 13 mars à 11 heures, à la télévision de Radio-Canada. Réalisation: John Coulston, de Toronto.

Maurice Ravel est né à Ciboure en 1875 et est mort à Paris en 1937. Cette année marque donc le 40e anniversaire de la disparition d'un des musiciens les plus marquants de toute l'histoire de la musique.

Ravel n'a écrit qu'un seul quatuor (il date de 1902), que le *Dictionnaire des oeuvres* commente ainsi: «Le *Quatuor en fa* est un des ouvrages les plus parfaitement achevés de la musique française contemporaine; il apporte des formules harmoniques nouvelles, des agrégations d'accords d'une sonorité troublante; il utilise les timbres des instruments à cordes avec une prodigieuse habileté, en tirant des effets auxquels nul n'avait pensé avant Ravel».

Le Quatuor Orford fut fondé en juin 1965 au centre JMC d'Orford, d'où son nom, sous la direction du violoniste Lorand Fenyves. Deux des élèves de ce dernier, alors professeurs au centre: les violonistes Andrew Dawes et Kenneth Perkins, rêvaient depuis quelque temps de se consacrer à la musique de chambre. Ils firent appel à deux membres de l'Orchestre national des jeunes: l'altiste Terence Helmer et le violoncelliste Marcel Saint-Cyr. L'ensemble ainsi formé donna son tout premier concert le 11 août 1965 au Centre JMC d'Orford et fut, dès ce moment, acclamé par le public et la critique.


Le Quatuor Orford



Culture et information

Rencontres
mardi 15, 23 h 05

Françoise Vandermeersch: une religieuse pas comme les autres

Le mardi 15 mars à 23 h 05, **Rencontres** avec Françoise Vandermeersch, religieuse française devenue célèbre après avoir vécu la contestation étudiante à la fin des années 60. Le sujet de l'entretien sera alors: *Le Viêt-nam communiste est-il une société juste ou totalitaire?*

Soeur Vandermeersch, de la communauté des religieuses Auxiliatrices, affirme bien connaître le Viêt-nam qui est devenu un pays plutôt fermé. C'est qu'elle y est chaleureusement accueillie par les autorités communistes qui ont entrepris des réformes positives. Cette religieuse catholique a, pour cette raison, fait la manchette de la plupart des journaux du monde et a été interviewée par plusieurs chaînes de télévision occidentales. Elle dirige également la revue *Echanges* dont un récent numéro était consacré à la crise économique et à ses implications sociales et humaines. Elle est de plus l'auteur d'un ouvrage autobiographique, *la Vie en face*, paru aux éditions Stock.

Dans l'entrevue accordée à Wilfrid Lemoine, elle dit que le Viêt-nam est à un autre tournant et, chose assez étonnante, elle se déclare d'accord avec le régime socialiste de ce pays. Selon elle, même l'évêque de Saigon a compris le bien-fondé de la révolution. Elle avance même que les objectifs actuels au Viêt-nam sont très proches de l'esprit évangélique, comme par exemple, le partage des richesses et l'élaboration d'une société plus équitable pour tous. Elle affirme même que la liberté religieuse y existe.

Elle commente également l'enquête que le gouvernement lui a demandé d'effectuer sur les 300,000 ex-prostituées du Viêt-nam. Cette enquête a débouché sur une vaste campagne de réhabilitation de ces femmes dont 54% sont atteintes de maladies vénériennes.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.



Culture et information

Femme d'aujourd'hui
samedi 12, 14 h 00 et semaine du 14, 13 h 35

Le viol; la Maison des étudiants canadiens à Paris; le phénomène des jumeaux

En reprise à **Femme d'aujourd'hui**, le samedi 12 mars à 14 heures, une émission de Franck Duval diffusée le 26 novembre 1976 et intitulée *Tu vas être bien gentille...* phrase d'introduction classique hélas trop connue des femmes victimes de viol.

Cette émission sur le viol traite surtout des victimes et aborde aussi le cas du violeur, la plupart du temps, selon les sociologues et les psychologues, un être brimé, refoulé, complexé et psychopathe. Les téléspectateurs pourront entendre en outre les témoignages de femmes violées: une adolescente, une jeune fille et une femme d'âge mûr.

Aline Desjardins anime l'émission et interviewe les invités. Recherche et documentation: Minou Petrowski.

Le mardi 15 mars à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente une émission de Kristina von Hlatky sur la gémellité ou le phénomène des jumeaux.

Un gynécologue explique ce caprice de la nature, d'où il vient, comment il se produit et se développe. Un psychologue parle du processus d'identification chez les enfants-jumeaux et de l'importance de l'éducation qu'ils doivent recevoir. L'émission fera rencontrer aux téléspectateurs des familles qui comptent des jumeaux et même des triplets.

Les invités de cette émission seront le Dr Raymond Amyot, gynécologue; Mlle Madeleine Boivin, psychologue à l'Hôpital général d'Ottawa, et Mme Lise Saumure, présidente de l'Association parents-jumeaux. Les familles où on verra des jumeaux sont les familles Hudon, Lafleur, Lépine, Olivier et Villeneuve.

Animatrice: Rachel Verdon. Recherche et interview: Françoise Girard.

Le mercredi 16 mars à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente Suzanne Viau. Qui est Suzanne Viau? La directrice de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire de Paris. Veuve de Guy Viau qu'elle a remplacé à la direction de la Maison des étudiants, mère de sept enfants, Suzanne Viau a déjà travaillé auprès des jeunes délinquants à titre de psychologue.

Ce reportage filmé à la Maison des étudiants canadiens à Paris nous permettra de rencontrer, au cours de brèves interviews, quelques étudiants inscrits à diverses disciplines. C'est une réalisation de Fernand Choquette, assisté de Monique Hietaniemi. Animation et interview: Aline Desjardins.

Aline Desjardins



Femme d'aujourd'hui
vendredi 18, 20 h 30

Des participants de cinq régions du pays échangent leurs opinions sur les nouvelles façons de vivre à deux

Femme d'aujourd'hui présente une émission assez inhabituelle, le vendredi 18 mars à 20 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada. Il s'agit d'un multiplex d'une demi-heure mettant à contribution cinq stations régionales de la chaîne française de Radio-Canada: Montréal, Québec, Jonquière, Toronto et Vancouver.

Pourquoi tout ce déploiement? Parce que le thème choisi intéresse les téléspectateurs d'un bout du pays à l'autre, qu'ils soient hommes ou femmes, manuels ou intellectuels, jeunes ou d'âge moyen. Cette émission spéciale traitera en effet des «Nouvelles Alliances» ou les nouvelles façons de vivre à deux, avec les conséquences prévisibles au point de vue affectif, les relations inter-personnelles, les relations sexuelles, la formation de l'enfant, la répartition des tâches, le rôle et la réaction sociale du nouveau couple, etc.

Au moment de mettre sous presse, nous ignorons le sujet de la 2e partie de cette émission, que réalisera Franck Duval.

Françoise Faucher



Les Grands Films
jeudi 17, 19 h 30

«Section spéciale» de Costa-Gavras

Le brillant cinéaste Costa-Gavras, auteur de *Z*, de *l'Aveu* d'*Etat de siège*, propose aux téléspectateurs de la série **les Grands Films**, le jeudi 17 mars à 19 h 30, *Section spéciale*.

Ce drame social a pour interprètes Michel Lonsdale, Louis Seigner, Claude Pieplu, Jacques Perrin, Bruno Cremer, Yves Robert et Jean Bouise.

Nous sommes à Paris le 21 août 1941. Au métro Barbès, un jeune communiste, membre de la Résistance, tue un officier allemand de la Kriegsmarine. Les représailles ne vont pas tarder. Pour éviter l'exécution d'otages innocents, le gouvernement de Vichy décrète une loi d'exception appliquée par une cour aux pouvoirs illimités. C'est la Section spéciale, appelée aussi ironiquement S.S., qui permet aux magistrats de juger et faire condamner à mort six terroristes communistes en vertu de la rétroactivité de la loi.

Selon un critique français: «D'abord étonné, puis ravi de l'empressement des autorités françaises à prendre l'initiative de la répression, le major Beumerburg, commandant de l'armée d'occupation, rappelle une citation de Montesquieu qui avait établi le principe de la séparation des pouvoirs. Cette scène concrétise et résume le sens de la démarche de Costa-Gavras qui, de film en film, s'attache à la démonstration des rapports de l'homme et du pouvoir et à la stigmatisation de la violation de la dignité humaine par les abus de ce pouvoir.»

Section spéciale



volume 3 numéro 2
mars 1977

LA LIBERTE — LA BASTRINGUE 12/A

la bastringue

publiée par les membres de les Gais Manitobains ENSEMBLE FOLKLORIQUE

FORT LA PITOUNE



L'autre jour au Fort La Pitoune on a eu connaissance de quelques "hors de l'ordinaire." Les rapports n'indiquent pas clairement ce qui s'est passé, mais il parait que c'était dû à la douce température des derniers temps. Apparemment l'approche du printemps a fait remuer les habitants du Fort La Pitoune qui, semble-t-il, ont passé un hiver tranquille et peu mouvementé. Alors depuis cet évènement inattendu on constate une agitation frénétique à l'intérieur du Fort La Pitoune et un va-et-vient constant entre Fort et les communautés avoisinantes.

On commence déjà à se préparer pour la grande fête quia lieu à la fin mars chaque année. Après l'hiver rigoureux les gens s'animent avec le retour du printemps et les festivités recommencent. La joie de vivre et l'enthousiasme si naturels à l'ambiance du Fort La Pitoune ne souffrent aucunement des intempéries de l'hiver mais se réveillent avec même plus de vigueur chaque année. C'est donc avec un sourire et une disposition joyeuse que s'effectuent les préparations de ces gens à leur fête annuelle. Les commandes pour toute qui sera nécessaire à cette célébration commencent déjà à parvenir à leurs destinations et les invitations, qui seront sans doute nombreuses, ne tarderont pas. Qui sait quelles surprises et quelles activités spéciales nous réservent les gens du Fort cette année? Qui n'a hâte que la date tant attendue n'arrive?

Pour le moment les gens du Fort sont occupés à leurs préparatifs, souhaitons leur un joyeux labeur et attendons les nouvelles. Mais entre temps nous aussi, nous avons beaucoup de travail et des tâches à accomplir en vue de cette même présentation.

Les Gais Manitobains se sont toujours intéressés au Fort La Pitoune et à ses habitants. C'est donc avec un intérêt tout particulier que nous suivrons ces préparatifs et c'est avec plaisir que nous vous ferons connaître tous les rapports qui nous arriveront de Fort La Pitoune. En attendant nous vous invitons cordialement à vous joindre à nous pour un séjour de cinq jours du 23 au 27 mars à Fort La Pitoune.

Jean-Paul Cloutier



du 23 au 27 mars/77
en la Salle Pauline Boutal
340, boul Provencher
Billets en vente au guichet du C.C.F.M.
Billets: $3.50 — en vente au guichet du C.C.F.M.

Mérille Kirouac, président
Diane Boudreau, vice-présidente
Johanne Desmarais, secrétaire
Lucien Loiselle, trésorier
Marc Rémillard, aviseur de spectacle
Ronald Hochman, aviseur des 13 à 15 ans
Aline Cousineau, aviseur de pédagogie
Ginette Arnal, aviseur de soirées
Agnès Gousseau, aviseur de Costumes
Ronald Desrochers, aviseur de projets spéciaux

FELICITATIONS AU NOUVEAU CONSEIL DE LES GAIS MANITOBAINS

RECHERCHE FOLKLORIQUE
RECHERCHE CULTURELLE

danses carrées des métis

Les Métis ont une grande variété de danses carrées qui furent introduites au Manitoba par plusieurs sources (USA, Québec, etc). Les danses devenaient typiquement métisses avec l'entrain qu'ils y mettaient en les dansant et en giguant. Leur style de gigue étant particulier, la danse paraissait nouvelle ou différente de la version originale; Ceci est surtout vrai pour le 3e change (ou comme ils l'appellent: le "breakdown").

1er, 2e et 3e change (ou breakdown)

Les Métis faisaient trois danses carrées de suite; le premier change était dansé avec moins de pas et avec une musique moins rapide que d'habitude; un exemple du type de danse exécutée pour le 1er change serait "L'oiseau dans la cage."

Le 2e change était dansé un peu plus rapidement. Le 3e change était exécutée sur un reel joué très rapidement et avec beaucoup d'entrain qu'on appellait "breakdown." Les danseurs giguent très rapidement en se déplaçant aussi très rapidement.

Voici le call anglais, tel que dit par M. Fred Laplante et plusieurs autres "calleurs":

All join hands and centre fall,
Up once more with a great big roar
All swing around with your
 partners all and
Promenade around the hall
First couple up to the right, circle four
Dip and dive the ocean waves
Inside over, outside under, outside over,
 inside under
Up to the next, circle half, right and left
Through the next, circle four
Dip and dive the ocean waves
Inside over, outside under, outside over,
 inside under
Places all, Allemand left
Swing when you meet,
 promenade around the hall

La danse est répétée pour 1e 2e, 3e et 4e couple.

Noté Par: Ronald Hochman
Août 1976

schottische de la prairie

MUSIQUE: Prairie Schottische, Andy Dejarlis, London Records EB-45

ORIGINE: Le schottische est fait dans plusieurs pays sous plusieurs formes. Voici la version dansée au Manitoba par les Métis et autres, même aujourd'hui, aux soirées du bon vieux temps. Cette version est dansée avec 2 couples ensemble d'une façon légère et souple.

RYTHME: Le rythme de la musique et des pas est: 1-2-3-et, 1-2-3-et, 1-et-2-et, 1-2-3-et

FORMATION: Deux couples sont placés l'un en arrière de l'autre face à la même direction. H tient la main G de la F avec sa MD. Les Hs se tiennent par la MG et les Fs par la MD. Avec les mains jointes de cette façon, les couples forment un petit carré.

Mesures	*Description*	
Schottische	Avançant autour de la salle dans cette formation les couples font:	
1-2-3-et	D-G-D-saute	
1-2-3-et	G-D-G-saute	en avançant
1-et	D-saute	
2-et	G-saute	
1-2-3-et	D-G-D-saute	Le couple en avant libère M. Int. et vient se placer en arrière pour reprendre la formation. Les deux partenaires évoluent vers l'extérieur, H à sa G, F à sa D.

Noté par: Ronald Hochman août 1976

danse des balais

Musique: Reel rapide ou breakdown
Andy Dejarlis, Square Dance, London Records

Origine: Cette version a été recueillie auprès des Métis de St-Vital (Manitoba) en juillet 1974. Les veillées dans la cuisine, l'on chercha à avoir en main quelque chose en dansant. Tout naturellement le balai fut choisi. Les Métis de St-Eustache faisaient aussi cette danse.

Formation: 4 personnes dans un cercle, chacune tenant un balai par le manche. D'autres personnes peuvent aussi se joindre.

Mesures	*Description*
REFRAIN DE GIGUE 1-2-3 X 16	Le danseur tient le manche de son balai à une extrémité laissant reposer l'autre bout par terre. Les danseurs font 16 temps de gigue. Le pas le plus utilisé est le pas pour garder le temps, mais en bougeant à gauche et à droite alternativement (D-G-D, G-D-G, D-G-D, etc)
LA JAMBE AU-DESSUS 16 temps	On passe le balai sous les jambes alternativement D et G selon le tempo de la musique La jambe doit être levée au-dessus du balai en la passant d'une main à l'autre. Un mouvement de jambe à chaque temps N.B.: Ces 2 premières parties peuvent être répétées plusieurs fois.
BALAI PAR TERRE 16 ou 32 temps	Les balais sont déposés par terre et le danseur fait des pas de gigue en essayant de ne pas toucher le balai avec ses pieds. Pas: pas croisés en avançant et en reculant le long du balai a) simples: D-G-D-G en croisant vers l'avant D-G-D-G en croisant vers l'arrière b) doubles: croisant de la même façon que lors des pas simples mais en faisant D-G-D et G-D-G alternativement à chaque croisé ("threes") D'autres pas peuvent être aussi exécutés.
REFRAIN DE GIGUE	Laissant le balai par terre on refait le refrain de gigue derrière le balai Toute la danse peut être reprise jusqu'au moment où les danseurs sont trop fatigués.

Recherche '74: Alice Dulault
Noté ensuite par: Ronald Hochman

Saviez-vous que...?

Dans quelques semaines se sera le grand spectacle "FORT LA PITOUNE."

par autobus, le trajet Winnipeg-Fort San se fait en 7h30.

Notre Vice-présidente Diane et notre aviseur de soirée Ginette se sont mérités un degré dans la vinologie. Depuis ce temps, se sont de remarquables dégusteuses.

Le musée de l'homme et la nature est à la recherche de plusieurs items qui semble avoir disparu de leurs expositions manitobaines.

Rachel, Agnès et Claire possèdent des items authentiques que nous pourrons utilisés dans "FORT LA PITOUNE"....

Notre nouveau membre Coley Johnson est la seule danseuse qui a résussi à giguer à quatre pattes.

A cause d'un accident de ski, Aline a dû observer pendant 48 heures Michel St-Louis démontrant de nouveaux pas de gigue.

Aline contre les conseils du directeur, se cachait dans la chambre de toilette pour mettre en pratique les pas de gigue de Michel St-Louis.

Durant une pratique, Marc a su comment disperser un groupe de danseurs en quelques secondes...

Grâce aux Gais Manitobains, le North Star Drive Inn a vendu plus de 240 Chili Burgers et 241 Chocolate Sundae de plus que l'année dernière.

Richard est aussi un expert en patin à roulette, mais ne lui demandez pas de les chausser de grâce!...



APPEL AUX ANCIENS!

Vous êtes ancien gai manitobain? Alors aidez-nous!

Nous aimerions recueillir le nom de tous Les Gais Manitobains depuis 1947, et nos listes ne seront pas complètes sans votre nom.

S'il-vous-plaît nous envoyés les renseignements suivants:

Nom: ______________

Adresse: ______________ Téléphone: ______________

Années d'appartenance au mouvement: ______________

Directeur(s) de votre groupe: ______________

Fort La Pitoune...spectacle à ne p

au sujet du metteur en scène: MARC REMILLARD

Au début de l'été 1951, Gérard et Denise Rémillard, riant encore du film "Mickey Mouse," s'aimèrent passionnément au son du dernier microsillon d'un nommé Ti-Jean Carignan, violonneux. Le lendemain, ils dégustèrent une pizza immense. Pendant les 9 mois qui suivirent, Denise fut obligée de répéter ce même repas deux fois la semaine afin de calmer les battements de coeur et les coup de pieds qui la remplissaient d'allégresse. D'une telle ambiance, il arriva ce qui devait arriver: le 31 mars, 1952, Marc, dit Teddy Bear, Rémillard, naît dans la ville connue autrefois sous le nom de Saint-Boniface. Les premières années de sa vie se passèrent calmement entre une quantité infinie de maïs soufflé et les diverses représentations au Paris, petite salle de film dans ce même Saint-Boniface.

A l'âge de sept ans, il étonna sa mère par la longueur de son nez. Mais tout comme chez Cyrano, ce pilier est chez Teddy Bear le signe du bel esprit et d'une âme de poète faite toute de sensibilité délicate et habillée d'un humour, d'une fraîcheur toujours nouvelle.



Exilé quelques années à St-Norbert, il revient, adolescent à Saint-Boniface et continue ses études au Collège de Saint-Boniface. Entre temps il participe à de nombreuses pièces de théâtre, dirigé par ses professeurs. Il joue, de plus, la guitare aux boîtes à chansons de La Broquerie et au Collège de Concordia aux Etats-Unis. Un jour son ami, Raymond Lemoine, l'incite à joindre Les Gais Manitobains, en lui faisant comprendre que huit belles filles l'attendent, bras ouverts. A partir de 1972, Marc danse avec Aline, Johanne, etc, divant des auditoires composés de gens illustres tel que l'honorable Pierre Trudeau en février 73 au Malborough. L'art pense-t-il c'est la perfection possible et il veut y arriver, c'est ainsi qu'il fait plusieurs stages: à Gimli où il reçoit un certificat provincial de "professeur en danses folkloriques," à Moncton où il amplifie son matériel folklorique, à Banff, etc... Les mollets de Teddy ne désapprouve pas ce régime et cela se voit.

Marc termine ses études en 1973, mais non sans avoir auparavant fondé et organisé, en collaboration avec son ami Raymond, une troupe de comédiens: "La Troupe de Toulouse." Il développe aussi ses talents d'animateur, éblouissant les gens, non seulement par ses compétences, mais aussi par sa joie de rire et de faire rire.

En 1976, le Conseil d'Administration de Les Gais Manitobains lui décerne le titre de "Directeur Artistique." Son imagination débordante, son pouvoir d'organisation, sa volonté, et son assiduité à la tâche sont bien connus. Et voiçi que germe dans l'esprit de Marc, une idée, il en est hanté: concevoir une pièce particulière. Il fait part de son rève à Aline Cousineau et à Janine Tougas. Le rêve se réalise, "Fort La Pitoune" est né! C'est cette pièce que Marc Rémillard mettra sur scène pour vous du 23 au 27 mars en la salle Pauline Boutal au C.C.F.M. Ayant lu la pièce, je ne peux qu'admirer sa vigueur et son comique... Ayant vu les nouvelles chorégraphies du spectacle, je ne peux qu'applaudir la fascinante beauté qui naît du vertige des pas compliqués.... Connaissant Teddy Bear, je ne peux que regretter l'héritage fort divertissant que les premiers colons auraient pu nous léguer si Marc avait été avec eux...

Rachel Deniset

RENOUVEAU PRINTANIER

Un évènement qui n'a pas encore eu lieu peut-il évoquer de tendres souvenirs? Lorsque la neige fondra, et lorsque les rivières couleront grossies d'une sève nouvelle et revigorée, moi, je plongerai en arrière. Alors que la nature renaîtra, moi, j'essaierai de renouveler le passé....

Atelier-Printemps 1977. Ça me rappelle une fin de semaine au mois d'octobre dernier, où je me lançais seule dans une aventure semblable, soit: Atelier-Octobre 1976. Je ressens encore le doute et la peur qui m'habitaient à ce moment-là. Serait-ce pour moi un échec ou un succès?

Mais mes craintes s'étaient vite dissipées. L'accueil des organisateurs fut des plus chaleureux et la danse aidant, on nous mit tout de suite à l'aise. Pendant trois jours, une atmosphère amicale a régné métamorphosant les cours dits "formels" en une joyeuse détente. La critique elle même, lorsqu'on l'offrait, avait pour but le perfectionnement de la danse, et le sourire était toujours au rendez-vous. Ah, ces sourires! je les vois encore, et j'entends toujours la musique vive et variée qui enchantait les lieux.

Atelier-Octobre 1976. Ce fut pour moi, le baptême de la danse folklorique. Pendant toute une fin de semaine, avec des instructeurs patients et habiles, j'ai tenté d'apprendre la base de la gigue et de la danse internationale. Il faut croire que l'initiation a réussi, car l'amour de la danse et la soif d'en apprendre d'avantage ne m'ont plus quittés depuis ce temps-là. Et si je me plains un peu d'une fatigue heureuse et d'amitiés trop courtes, c'est avec impatience que j'attends les trois glorieuses: le 6,7 et 8 mai, trois jours consacré à la fête du rythme. Atelier printemps-L'hymne au renouveau!

Gisèle Johnson


UNE
PRODUCTION
DE
les
Gais Manitobains
ENSEMBLE FOLKLORIQUE
FORT LA PITOUNE
COMEDIE MUSICALE
DU 23 AU 27 MARS
en la Salle Pauline-Boutal
340, boul. Provencher
Billets: $3.50 – en vente
au guichet du C.C.F.M.

Récital Joe Dassin
le 13, 19 h 30

Procès devant juge seul
le 13, 20 h 30

Une heure avec Joe Dassin

Les Beaux Dimanches proposent aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada, le 13 mars à 19 h 30, un **Récital Joe Dassin.**

Toujours souriant, décontracté, plein de vigueur et de santé, Joe Dassin plaît d'instinct aux mélomanes qui, la plupart du temps, fredonnent l'air d'une de ses chansons avant même qu'il ne l'entonne sur la scène. Le fils de Jules Dassin et beau-fils de la célèbre Grecque Melina Mercouri a gagné sa sérénité à dure école, pourtant. Né à New York où il commence ses études primaires, il doit suivre ses parents en Europe à 11 ans. Il fait ses études secondaires en passant par une dizaine de lycées aussi éloignés l'un de l'autre que Rome, Paris, Londres et Genève. A 17 ans, avec soixante dollars en poche, il s'inscrit à l'Université du Michigan. Pour payer ses études, il s'engage comme cuisinier après un joyeux mensonge. Il ne connaît rien à la gastronomie et il se retrouve à la plonge du même restaurant. Mais rien ne le décourage et il tâte d'un peu tous les métiers: plombier, camionneur, homme à tout faire, avant de devenir serveur dans un café étudiant où il commence à chanter en français.



C'est à ce moment qu'il revient en Europe à titre d'assistant metteur en scène au cinéma. Il continue à chanter pour s'amuser et la CBS lui propose d'enregistrer un disque. Son premier succès: *Je change un peu de vent.*

A partir de cette date, la carrière de Joe Dassin est assurée. Il va de triomphe en triomphe. Il est aimé et acclamé partout. Mais la gloire ne lui a rien enlevé de son naturel et de son amour du travail. Il disait encore récemment à un journaliste: «Tout est important dans ce métier. Rien ne doit être négligé. C'est aussi important d'être aimable avec la petite fille qui vous accoste dans la rue pour vous demander un autographe que de passer à l'Olympia.»

Joe Dassin a inscrit à son récital des **Beaux Dimanches:** *le Moustique, Si tu t'appelles Mélancolie, l'Amérique, l'Eté indien, les Trois Colombes, A toi, Salut, les amoureux, Monaco, Si tu n'existais pas, Il était une fois. Ça ne va pas changer le monde, Mademoiselle et le Jardin du Luxembourg.* Le sympathique chanteur américano-français sera accompagné de trois choristes: Danielle Chadelaiud, Claude Chuvet et Michelle Heinberg.

Le **Récital Joe Dassin** a été enregistré au studio 42 de Radio-Canada sous la direction technique de Philippe Lamarche, avec des éclairages de Jean-Marie Vincelette, dans des décors de Francine Dion. Prise de son: Roger Desautels. Maquillage: Guy Juneau. C'est une réalisation signée Aurèle Lacoste, assisté de Gisèle Légaré.

Le drame de la justice vu par Claude Jasmin et Richard Martin

«Je préfère une injustice à un désordre», avait coutume de répéter Goethe. Mais aujourd'hui Raymond Abellio, de même qu'une large part de l'humanité, déclarent: «Les peuples sont beaucoup plus en proie à un besoin religieux de justice que de liberté.»

Mais qu'est-ce que la justice? Où commence-t-elle et où finit-elle? Le fabuliste La Fontaine a-t-il raison de prétendre que: «Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blanc ou noir»?

Justice. Mot-piège s'il en fut jamais. Il n'est pas de parti, dans toute l'histoire du monde, qui ne s'en soit réclamé et l'on aura vu les hommes commettre, au nom précisément de la justice, les pires injustices...

Toutes ces questions, qui sont partie intégrante de la trame quotidienne de notre vie, seront soulevées avec une sorte de violence pathétique au cours d'un téléthéâtre de Claude Jasmin intitulé **Procès devant juge seul,** qui sera diffusé aux **Beaux Dimanches,** le 13 mars à 20 h 30.

Cette dramatique à première vue simple et linéaire, qui met presque exclusivement en scène deux personnages, est pourtant très dense et remplie de résonances de toutes sortes sur l'appareil judiciaire, l'influence du milieu, la société, le destin.

Nous sommes dans un immense entrepôt de matériel de jardin d'un grand magasin à rayons de la Métropole. Là, Mike McLaren, un ex-détenu récemment évadé, est en train d'aménager dans un angle une sorte de tribunal caricatural. Il y attend le juge Jean Doumouchel que deux complices, Ben Hur et Les Cheveux, viennent de kidnapper.

A tort ou à raison, un peu comme le fabuliste, McLaren est convaincu et tentera de persuader le juge qu'il est innocent du crime pour lequel on l'a condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Il s'agirait bien, dans son cas, d'une erreur judiciaire ou d'une concertation diabolique pour éliminer un être que l'on méprise... De là son exigence actuelle d'un procès devant juge seul et c'est lui, McLaren, parce qu'il n'a plus rien à perdre, qui mènera le bal. Déjà, dès les premiers échanges entre les deux hommes, nous sommes au coeur même de cette tragédie qu'est le fait, pour un être humain, d'en déclarer un autre coupable ou innocent.

Procès devant juge seul, un téléthéâtre tragique, plein de «violence et de fureur» qui se déroule sur deux plans. C'est d'abord une pièce, un spectacle bien structuré et bien mené avec de nombreux rebondissements qui ne manqueront pas de passionner les fervents du suspense. D'autres y verront aussi un grand sujet axé sur quelques interrogations fondamentales touchant non seulement la justice des hommes mais aussi le sens du destin... On se demandera également, il va de soi, si McLaren est coupable ou innocent. Il est intéressant de noter à ce propos que les avis sont partagés et qu'auteur, comédiens, réalisateur, etc., n'arrivent pas à la même conclusion.

Procès devant juge seul met en scène, outre Georges Groulx dans le rôle du juge, Michel Dumont, Jean-Claude Meunier, Robert Mallette, Pierre Gobeil et Alain Montpetit.

Georges Groulx et Michel Dumont



CKSB

Louise Cloutier, nouvelliste à Décibel



Nous reprenons cette semaine notre série d'entretiens avec les journalistes de la salle de nouvelles de CKSB. Louise Cloutier est depuis quelque temps affectée à l'émission Décibel, le matin de 6h à 9h. Née à Ottawa, Louise Cloutier y commença ses études élémentaire pour les poursuivre ensuite à Sudbury où s'établissait sa famille. Quelques années plus tard, un autre déménagement la faisait aboutir à Moncton où elle commença des études universitaires en traduction et en linguistique. En plus de ses études, elle fut, pendant ses deux années et demi à l'Université de Moncton, directrice de l'information de la radio universitaire, CKUM. Il va sans dire que c'était un travail exigeant, vues les limitations financières et de personnel de la radio universitaire. Evoquer cette époque des longues heures de travail, la plupart du temps le soir, presque sans rénumération, est pour elle source de bons souvenirs... et ce n'est pas sans fierté qu'elle se souvient, à l'époque où le maire Jones faisait les manchettes, avoir obtenu des interviews que Radio-Canada Moncton n'arrivait pas à décrocher.

Les batailles en groupe minoritaire francophone sont cependant parfois exténuantes, et un beau jour elle prit le chemin de Montréal. Elle se dit avoir été un peu déçue de ce qu'elle y trouva: des minorités néo-canadiennes qui semblaient obtenir plus des gouvernements que les minorités francophones ailleurs au pays. Si bien que quand on lui offrit un poste d'annonceur à Edmonton, elle n'hésita pas. Sa carrière de disc-jockey ne dura pas: elle fut animatrice d'une émission pour les jeunes nommée "Folle avoine", qui, paraît-il, portait bien son nom. Après cette expérience comme animatrice, elle voulut retourner à son permier amour: le journalisme. C'est ainsi qu'elle aboutit à Winnipeg; d'autant plus qu'elle y trouvait la possibilité de poursuivre ses études en français, ce qu'elle fait d'ailleurs. Quant à son travail, elle est maintenant affectée à l'émission Décibel comme journaliste: un travail qui la passionne mais qui demande beaucoup de discipline.

Contrairement aux autres nouvellistes, elle choisit elle-même les sujets qu'elle abordera chaque matin. Après avoir revu les événements qui ont fait l'objet d'une nouvelle la veille, elle se met en communication avec les personnes qui y sont impliquées et tâche d'en découvrir des aspects nouveaux ou qui n'ont pu être traités dans les bulletins d'informations. Elle aime donner la parole aux personnes en question afin qu'elles puissent elles-mêmes expliquer leur point de vue. Par ailleurs elle doit aussi surveiller les développements de certaines questions qui auraient pu survenir tard la veille ou tôt le matin. Enfin, il y a aussi les communications avec la police, les pompiers et les transports. La plupart des interviews se font en direct et c'est, selon Louise, un avantage qui met en évidence l'actualité de l'information. De 6h à 9h c'est donc une période de travail intense. Après 9h, on passe à un autre genre de travail: il s'agit de préparer l'émission du lendemain: réunion de production avec l'équipe, contacts à faire, documentation à obtenir, etc. Si bien que souvent, elle est encore là tard dans l'après-midi.

Elle est passionnée par son travail et dit pouvoir s'adapter assez bien au rythme de vie qu'il exige. Il paraît même que c'est elle qui très tôt le matin, voit à ce que chacun soit levé à temps. Nous espérons que le Manitoba continuera de lui plaire... au point de la faire devenir un peu plus sédentaire... chez-nous, évidemment.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

12 mars

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 LASSIE
11:00 ENFANTS DU 47 A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 LES EXCLUS
12:30 CHRONIQUE DE FRANCE
13:00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques
"VOLLEYBALL" (1ère de 8)
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
"LA BROQUERIE vs PR2CIEUX-SANT"
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
"BLACK HAWKS vs CANADIENS"
21:30 COSMOS 1999
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA
Les Aventuriers. Aventures réalisées par Robert Enrico, avec Alain Delon, Lino Ventura et Joanna Shimkus. A Paris, une étrangere fait la connaissance d'un pilote specialisé dans les acrobaties, et d'un mécanicien qui veut revolutionner l'industrie automobile. Tous trois décident de partir à la recherche d'un trésor englouti au large des côtes du Congo. Ils trouvent le trésor, mais sont attaques par des aventuriers (Fr.-it. 66).
CINE-NUIT
24:45 CINE-NUIT
Le Denonciateur. Drame réalisé par Mitchell Leisen, avec Alan Ladd, Wanda Hendrix et Francis Lederer. Deux ans après la fin de la guerre 39-45, un lieutenant americain retourne dans un village d'Italie afin de retrouver le traitre qui a livre les partisans locaux et leurs amis américains aux nazis (USA 50).

DIMANCHE

13 mars

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS
"ATHLETISME EN SALLE"
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec **Jacqueline Plouffe**, Michel Noel, André Lacoste, **Andrée Cousineau**, Gilles Pellerin et Françoise Faucher. Florence invite Elise à souper. La famille se reunit dans la salle de jeux et après le repas, on fait un peu de musique. Real.: Louis Bédard et André Bousquet.
LES BEAUX DIMANCHES
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Récital Joe Dassin. Au programme: «Le Moustique», «Si tu t'appelles Mélancolie», «L'Amérique», «L'Eté indien», «Les Trois Colombes», «A toi», «Salut, les amoureux», «Monaco», «Si tu n'existais pas», «Il était une fois», «Ça ne va pas changer le monde», «Mademoiselle» et «Le Jardin du Luxembourg». Choristes: Danielle Chadelaiud, Claude Chuvet et Michelle Heinberg. Réal.: Aurèle Lacoste.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Proces devant juge seul. Pièce de Claude Jasmin. Avec Georges Groulx, Michel Dumont, Pierre Gobeil, Jean-Claude Meunier, Robert Mallette et Alain Montpetit. Un évadé de prison, avec l'aide de deux complices, séquestre le juge qui l'a condamné, afin de refaire le procès. Réal.: Richard Martin.
22 30 TELEJOURNAL
22 45 SPORTS-DIMANCHE
23 10 CINE-CLUB
La Maman et la putain. Film réalisé par Jean Eustache, avec Jean-Pierre Léaud, Bernadette Lafont et Françoise Lebrun. Un jeune oisif vit chez une femme plus âgée que lui. Il fait la connaissance d'une infirmière. Après quelques rencontres, il l'amène chez lui, ce qui ne va pas sans creer quelques tensions entre les deux femmes (Fr. 73).

LUNDI

14 mars

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"NAPOLEON BONAPARTE, EMPEREUR DES FRANÇAIS".
Documentaire.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 POPOL
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
Banacek: Souffler n'est pas jouer. Drame réalisé par Bernard L. Kowalski, avec George Peppard, Margot Kidder et Don Porter.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
Documentaire réalisé par Arthur Lamothe. Avec Marcel Jourdain. «Etranger dans son propre pays» (3e de 4). Mathieu André explique les rituels indiens de la chasse à l'ours et développe la thèse du respect mutuel entre l'animal et le chasseur.
24:05 CINEMA
Krakatoa, est de Java. Aventures réalisées par Bernard I. Kowalski, avec Maximilian Schell, Diane Baker, Brian Keith, John Leyton et Barbara Werle. Diverses personnes se sont associées pour aller chercher un trésor en per les précieuses au large de l'île Krakatoa, dans le Pacifique. Le volcan de l'île fait éruption (USA

MARDI

15 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"L'OMBRE OU LE SERMENT D'UNE MERE". Mélodrame
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"LES ENFANTS DU FROID" (2e)
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invitée: Françoise Vandermeersch, religieuse française, contestataire étudiante des années 60. «Le Viêt-nam communiste est-il une société juste ou totalitaire?» Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
José-Luis de Vilallonga se raconte (4e de 5). «Gold Gotha». Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Les Fusils du Far-west. Western réalisé par David Lowell Rich, avec Don Murray, Guy Stockwell et Abby Dalton. Après la guerre civile, Wild Bill Hickok retourne dans l'Ouest où il retrouve ses amis Calamity Jane et Buffalo Bill Cody. Les Cheyennes menacent la tranquillité des Blancs et un trafiquant sans scrupules leur vend des carabines à répétition. Alors que les Indiens se préparent à attaquer un convoi militaire, Hickok se rend à leur village pour les convaincre de faire la paix. Il trouve un indice et démasque le trafiquant (USA).

MERCREDI

16 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 HORS SERIE
Copernic. Film polonais réalisé par Eva et Czeslaw Petelski, **avec** Andrzej Kopicznski, Barbara Wrzesinska, Andrzej Antkowlak et Henryk Boukolowski **(dernière de 2).** «Le Sixième Livre». En dépit des intrigues qui l'entourent, Copernic continue sa quête de vérité scientifique.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton, Léo Leblanc, peintre, et Elizabeth Lefort, qui réalise des tapisseries crochetées et des murales. Animatrice: Denise Germain. Réal.: Pierre LeBlanc.
24:00 CINEMA
Lily, aime-moi. Comédie réalisée par Maurice Dugowson, avec Rufus, Patrick Dewaere, Jean-Michel Folon, Zouzou, Juliette Gréco et Tatiana Moukhine. Appelé à faire un reportage sur les problèmes d'un ouvrier, un journaliste rencontre l'homme en question qui vient d'être abandonné par sa femme, Lily. Pour le distraire, le journaliste l'emmène voir boxer un ami, et celui-ci se met aussi de la partie pour remonter le moral du mari (Fr. 75).

JEUDI

17 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"PAIN, AMOUR ET JALOUSIE"
Comédie avec Vittorio de Sica
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 "L'ILE AU TRESOR"
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
Section spéciale. Drame social réalisé par Costa-Gavras, avec Michel Lonsdale, Louis Seigner, Claude Piéplu, Jacques Perrin, Bruno Cremer, Yves Robert et Jean Bouise. Le 21 août 1941, à Paris, un officier allemand est abattu par des résistants. Pour éviter l'exécution d'otages, le gouvernement de Vichy décrète une loi d'exception installant une cour spéciale aux pouvoirs illimités. Les magistrats reçoivent mission de condamner six terroristes, en vertu de la rétroactivité de la loi (Fr.-It.-all. 75).
22:00 FRANCOISE DUROCHER WAITRESS
Film réalisé par André Brassard, dialogues de Michel Tremblay. Avec Luce Guilbeault, Hélène Loiselle, Michèle Rossignol, Denise Proulx, Rita Lafontaine, Eve Gagnier, Katerine Mousseau, Monique Mercure, Denise Morelle et Amulette Garneau. Plongée dans l'existence de 25 serveuses de restaurants, qui répètent la lancinante litanie des commandes à longueur de jour. Production: ONF.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...
24:05 LA PECHE MIRACULEUSE
Chronique réalisée par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier, Francoise Dorner et André Falcon.

VENDREDI

18 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 EMISSIONS SCOLAIRE
"LE CHANT DE LA FORET: LE LOUP". Documentaire
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
21:30 SCENARIO
«Les Consolations». Pièce de Richard Lorain. Avec Elizabeth LeSieur, Léo Ilial et Jean Gascon
22:00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 CINEMA
Le Chaud Lapin. Comédie réalisée par Pascal Thomas, avec Bernard Menez, Daniel Ceccaldi, Claude Barrois et Brigitte Gruel. Un employé de banque parisien accepte d'aller passer ses vacances à la campagne, dans la famille d'un ami qui lui a vanté ses belles-soeurs. Mais celles-ci sont mariées, mères de famille et plus portées à faire de lui un confident qu'un amant (Fr. 74).
01:05 CINE-NUIT
Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause. Comédie écrite et réalisée par Michel Audiard, avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc et Sim. Une femme de ménage a trois patrons: une animatrice à la télévision, un caissier de banque et un directeur d'une oeuvre de loisirs pour enfants pauvres. Elle découvre que l'animatrice a participé autrefois à des ballets roses, que le caissier a assassiné un collègue et que le directeur chante en travesti (Fr. 70).

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'O.C.C.D.P.

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (O.C.C.D.P.) en 1977 son dixième anniversaire. Mise sur pied par l'épiscopat du Canada à la suite de la lettre encyclique de Paul VI, *sur le développement des peuples*, l'O.C.C.D.P. est tout particulièrement chargée de recueillir les offrandes des catholiques en faveur des pauvres du monde entier, et de promouvoir l'éducation des Canadiens sur les problèmes du sous-développement.

Après dix ans, les évêques du Canada s'adressent à l'O.C.C.D.P. dans une lettre ouverte où ils expriment des souhaits pour l'avenir de cette organisation.

Voici le texte intégral de cette lettre.

Nous célébrons, en ce temps de Carême, le 10e anniversaire de deux événements importants dans la vie de l'Eglise catholique: la fondation de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, et la publication du message social du Pape Paul VI, **Sur le développement des peuples** (Populorum Progressio). Nous aimerions commémorer ces événements en partageant brièvement avec vous quelques réflexions sur les réalisations de ces dix années et sur les défis futurs à relever.

On se souvient que Développement et Paix est né en même temps que Vatican II. Pendant le Concile, les évêques de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine ont exposé aux évêques canadiens les pénibles réalités de la pauvreté et du sous-développement du Tiers-Monde. Il devenait évident que le fossé croissant entre les nations riches et les nations pauvres de cette planète était la plus grande menace de l'humanité. Le Concile nous a aussi rendus conscients de la responsabilité que nous avions de travailler ensemble, en tant qu'Eglise universelle, à déraciner ces injustices. En réponse à ces pressants besoins et devant l'urgence de mobiliser l'action des laïcs du Canada, les évêques canadiens ont fondé l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix. Cet organisme a pour but de venir en aide aux peuples opprimés et pauvres du monde et de les soutenir dans leur lutte pour la justice; Développement et Paix vise aussi l'éducation de notre population face à ces problèmes de sous-développement. Ainsi, dans l'esprit de Vatican II, les laïcs canadiens et leurs pasteurs ont travaillé conjointement à réaliser un programme visant à promouvoir la solidarité internationale, à recueillir des fonds pour les projets de développement dans les pays du Tiers-Monde, à informer, à sensibiliser et à alerter l'opinion publique au Canada sur les problèmes de la pauvreté dans toute son ampleur.

De cette façon, l'Eglise du Canada a puisé son inspiration dans une des intuitions principales du Concile, à savoir que les hommes ont un double engagement: le salut de la personne humaine et le renouveau du monde de ce temps. Dans la perspective chrétienne, un objectif n'est pas sacrifié à l'autre; en effet, le salut éternel de l'humanité, par l'imprégnation de l'esprit de l'évangile, est étroitement lié à l'achèvement de la société humaine. Ainsi l'Eglise sait que "sa contribution à la libération est incomplète si elle néglige d'annoncer le salut en Jésus-Christ". Elle s'efforce aussi "d'insérer toujours le combat dans le dessein global du salut" (Evangelii Nuntiandi, no 34 et no 38).

Les objectifs de Développement et Paix ont été confirmés et renforcés par l'encyclique du Pape Paul VI en 1967. En définissant notre époque comme un "moment de crise", le Saint-Père met la société d'abondance au défi de reconnaître que le "chemin de la paix" réside dans la solution des problèmes de sous-développement qui affligent les deux-tiers de l'humanité. Le Pape rappelle sans cesse que le but premier du développement vise l'homme intégral, et que la dignité de la personne confère certains droits et devoirs inaliénables. En tout premier lieu, il faut signaler le droit à la vie et à tous ses besoins essentiels, comme la nourriture, le vêtement, le logement, l'éducation et le travail; de même, il y a le droit de participation aux décisions qui concernent la vie personnelle. De plus, chaque société possède aussi le droit à l'autodétermination et devrait pouvoir évoluer selon sa culture, son économie, sa politique et ses structures sociales propres, de façon à subvenir aux besoins vitaux de sa population.

Au cours des dix dernières années, Développement et Paix a joué un rôle marquant et a répondu ainsi aux défis posés par **Populorum Progressio.** Des milliers de bénévoles ont emboîté le pas dans le mouvement; la campagne annuelle, Carême de partage, a permis de financer des centaines de projets de développement dans le Tiers-Monde; un nombre de plus en plus grand de Canadiens ont été sensibilisés à une recherche plus poussée des causes de la pauvreté et du sous-développement. Mais la réalité du Tiers-Monde continue d'exister et le fossé entre les pauvres et les riches s'élargit de plus en plus. En outre, ces problèmes se rencontrent même au Canada. En effet, il devient malheureusement évident que de vrais obstacles entravent le développement; ceux-ci sont profondément enracinés dans les structures économiques et sociales qui façonnent notre époque.

Il apparaît donc que l'ordre mondial économique actuel n'arrive pas à répondre aux besoins vitaux de la majorité des humains. Au contraire, le présent système socio-économique se caractérise par une mauvaise répartition des richesses et du pouvoir. Dans les pays du Tiers-Monde, des corporations puissantes continuent de planifier l'exploitation des ressources naturelles sans la participation des gens plus spécialement concernés. Plus près de nous, s'instaurent, dans les diverses régions du Canada, des modèles injustes d'exploitation des ressources. En effet, les richesses du sol servent trop souvent à enrichir une petite minorité plutôt que de combler les besoins de la majorité en nourriture, en vêtement, en logement, en soins de santé et en travail, besoins essentiels pour une vie pleinement humaine.

Paul VI attire l'attention sur quelques-unes des grandes faiblesses du présent système économique. Selon la tradition de ses prédécesseurs, il condamne le système du "capitalisme libéral" qui considère "le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu" (article 26). C'est ainsi que ce même système économique a été largement responsable de l'histoire du colonialisme dans le Tiers-Monde et des situations actuelles de pauvreté et de sous-développement. En particulier, Paul VI signale que les mécanismes de la finance et du commerce internationaux maintiennent et accentuent le fossé entre les pays riches et les pays pauvres du monde.

Aujourd'hui, les pauvres et les peuples opprimés demandent une solution de rechange au présent ordre économique actuel. Les pays du Tiers-Monde désirent un nouvel ordre économique international basé sur une juste répartition des richesses et du pouvoir. On met davantage l'accent sur la poursuite d'une plus grande autosuffisance par laquelle les pays du Tiers-Monde exploiteront et utiliseront leurs ressources de façon à répondre aux besoins vitaux de leurs populations. Trop souvent, les luttes légitimes des peuples pour provoquer ces changements nécessaires sont freinées par les élites locales oeuvrant au sein des pouvoirs publics et du monde des affaires, de même que par des intervenants de l'extérieur que ce soit des gouvernements ou des corporations.

Pendant la prochaine décennie, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix continuera à apporter une contribution valable à l'établissement d'un nouvel ordre économique international basé sur la justice. Comme chrétiens, nous nous inscrivons dans la tradition biblique où connaître Dieu, c'est rechercher la justice pour le déshérité, le pauvre et l'opprimé. L'évangile nous appelle tous à mener un nouveau style de vie, à transformer nos attitudes personnelles et à réformer les structures sociales qui causent ces souffrances humaines. Voilà pourquoi, par Développement et paix, nous avons une première responsabilité, celle de relever le défi de changer les structures économiques qui causent la pauvreté et le sous-développement; en deuxième lieu, nous devons faire nôtres les efforts du pauvre et de l'opprimé pour intensifier leur lutte en vue d'un ordre social juste. En effet, ce sont ces "signes des temps" qui sont rappelés dans notre message social de la Fête du travail de 1976. **De la parole aux actes.**

Dans la parabole des talents, la récompense de celui qui les a fait fructifier est une invitation à assumer encore de plus grandes responsabilités (Mt 25, 23)

Dans cet esprit, notre souhait d'anniversaire à Développement et Paix est que son programme d'action et d'éducation s'intensifie et prenne de l'expansion afin de relever les défis encore plus exigeants de la prochaine décennie. Aussi, exprimons-nous notre solidarité et notre appui fraternels aux responsables de Développement et Paix qui accomplissent dans l'Eglise une mission importante.

G. Emmett Carter
Evêque de London
Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

le 23 février 1977

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM KOZIELEC de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 15 avril, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 2e jour de mars A.D. 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

Nécrologie

MADAME ROSE-ALMA COMEAULT



Le 22 février dernier, à sa résidence à Letellier, s'endormait dans le Seigneur Rose-Alma Comeault (née Lemoine). Elle était âgée de 89 ans; son époux, Edmond, l'avait précédée dans la tombe en 1957. Elle devait aussi retrouver dans la maison du Père un fils, Jules, tombé au champ d'honneur en Italie, en 1944, et deux filles: Soeur Edmond-de-l'Eucharistie (Berthe), décédée à Montréal en 1932, et Marie-Paule, tuée accidentellement à Emerson, en 1948.

Trois fils survivent à Mme R.-A. Comeault: Antonio de Transcona, Napoléon, de Letellier, et Benoit de Dominion City; aussi, trois filles: Soeur Edmond-de-l'Eucharistie (Agathe), SNJM., de Saint-Boniface; Mme Albert Perron (Cécile) de Windsor, Ontario et Mme Adélard Dion (Anne-Marie) de Détroit, Michigan.

De nombreux parents et amis de Mme Comeault entourèrent sa dépouille mortelle lors de la veillée de prières dans l'église de Letellier, le 24 février, et assistèrent aux funérailles chantées le lendemain par le R.P. Maurice Comeault, O.C.S.O., petit-fils de la défunte et curé de Saint-Lazare. La sépulture se fit au cimetière de Letellier.

REMERCIEMENTS

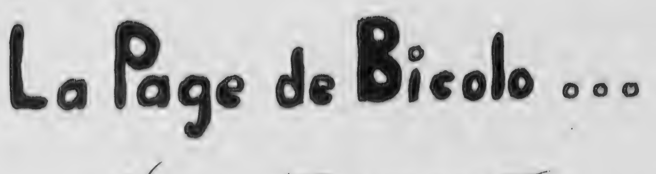
La famille Comeault désire, par la voix du journal, remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent, tant par leur présence aux prières et aux funérailles que par l'envoi de fleurs, d'offrandes de messes ou de condoléances

REMERCIEMENTS

La famille Wilfrid Duval remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, prières, cartes, soit par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial à Monsignor C. Empson pour les prières réconfortantes au Salon Funéraire Green Acres, aux célébrants M. l'abbé J. De Rocquigny, M. l'abbé F. Labonté et le Père Hector Côté, à la chorale, à l'organiste, aux Dames de la Ligue de Saint-Jean-Baptiste qui ont préparé et servi un bon goûter, aux porteurs et à toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à rendre cette épreuve moins pénible. Un grand merci du coeur à toutes ces personnes dévouées.

LA VÉRITÉ

Si quelqu'un prend ton manteau, ne l'empêche pas de prendre encore ta tunique.
(Luc 6, v. 29).



Veux-tu connaître mes amis du grand nord? Regarde bien ma page!
Bicolo!



LES ESQUIMAUX

Josée, une petite amie de Saint-Boniface est allée visiter le grand Nord. Elle est revenue avec beaucoup de belles choses à nous dire.

J'aimerais te faire connaître quelques petites choses intéressantes sur nos amis du nord: les Esquimaux.

L'été les Esquimaux habitent dans des tentes près de la mer. Ces tentes sont faites de peaux de chevreuil cousues ensemble. L'été le soleil brille, brille presque tout le temps. On dirait qu'il ne se fatigue pas. C'est pendant l'été que la maman Esquimaude prépare des vêtements chauds pour l'hiver à venir. Elle mâche et remâche la lourde peau de phoque pour la ramollir afin d'en faire de beaux et doux "komiks" pour garder les pieds bien chauds. Papa Esquimau part souvent pour la chasse dans son bateau qu'on appelle "oomiak".

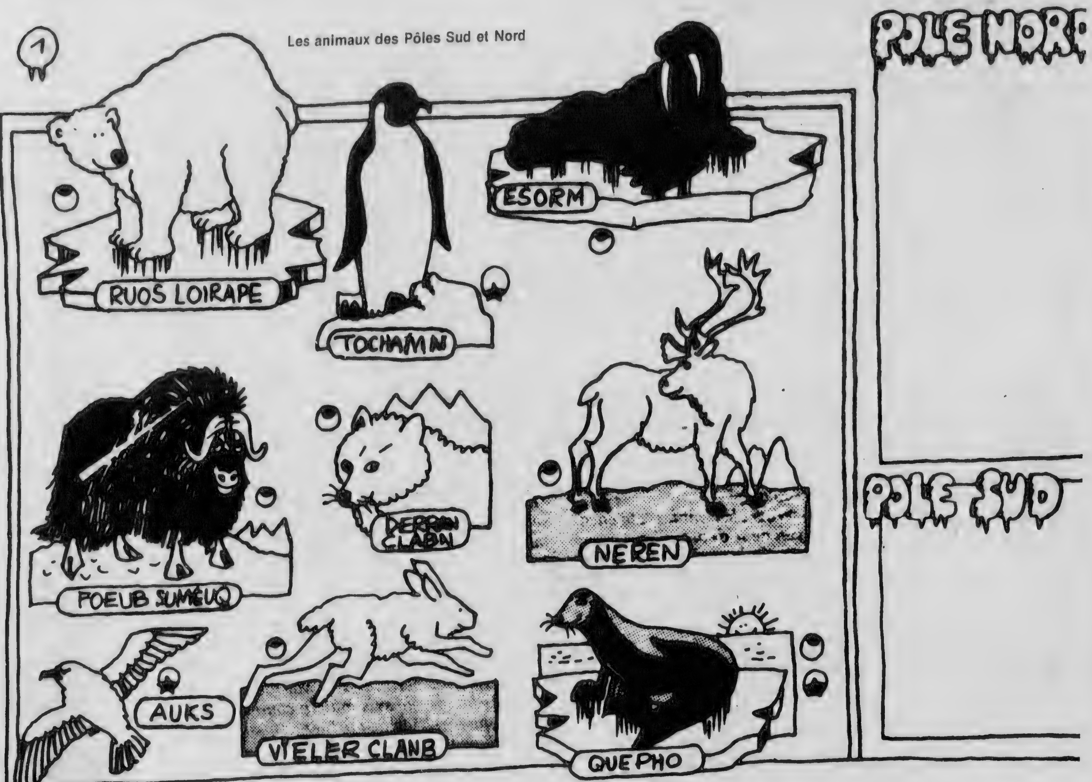
Les Esquimaux mangent énormément de viande. Il faut donc qu'ils chassent très souvent. Ils chassent le morse, la baleine blanche et tous les animaux qui vivent dans l'océan Arctique.

L'hiver il faut construire un "igloo". Le papa prend son couteau à neige et trace un grand cercle par terre. Puis il coupe de gros blocs de neige, juste de la bonne grosseur. Il les assemble toujours plus haut et de plus en plus rapprochés jusqu'à un dôme pour le plafond.

Lorsque l'igloo est terminé, maman Esquimaude étend des peaux d'animaux qui feront des lits bien chauds pour toute la famille.

Le traîneau esquimau s'appelle "Komatik". Les Esquimaux aiment l'hiver et sont heureux même si c'est très froid et très long.

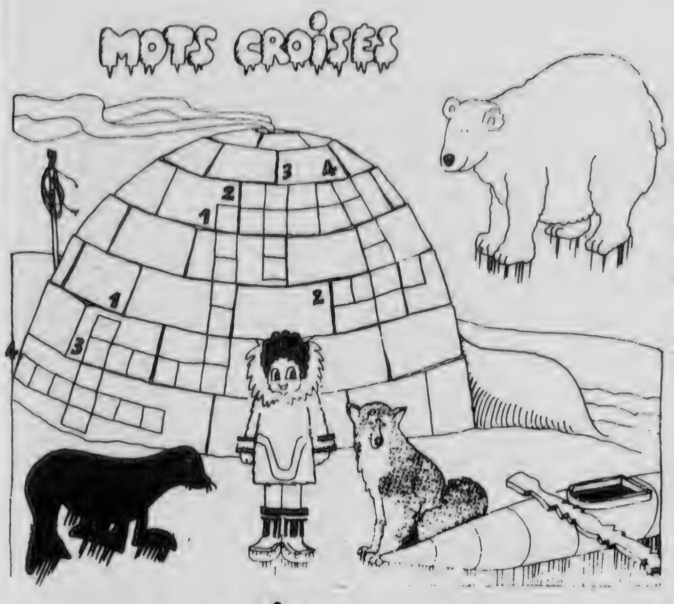
Les animaux des Pôles Sud et Nord



Comme tu le sais déjà, il y a deux Pôles: le Pôle Nord et le Pôlé Sud. Il fait très froid dans ces coins éloignés et les animaux qui y vivent sont différents de ceux que tu vois dans nos régions. Voici certains de ces animaux:

1. Mets les lettres en ordre et tu trouveras leurs noms.
2. Sachant que ce signe ○ représente le Pôle nord et ★ le Pôle sud, écris le nom des animaux au bon endroit dans la colonne.
3. Où y a-t-il le plus d'animaux? ______

MOTS CROISÉS



Si tu connais un peu le grand Nord, tu pourras aider Josée à faire ce mot croisé.
Colore l'igloo et les animaux.

HORIZONTAL. . .

1. Mammifère que tu vois sur la photo.
2. Mammifère trapu et massif à fourrure épaisse.
3. Animal qui court vite mais qui perdit son pari avec une tortue.
4. Autre nom pour pingouin.

VERTICAL. . .

1. Eau gelée
2. Adjectif de Pôle.
3. Animal qui a mangé le petit chaperon rouge.
4. Animal très rusé.



RÉPONSES:

Pôle Nord:	**Pôle Sud:**
Ours polaire	Manchot
Morse	Skua
Boeuf musqué	
Renard blanc	
Renne	
Lièvre blanc	
Phoque	

Réponse: Mots Croisés
Horizontal — 1. phoque 2. ours - 3. lièvre - 4. manchot.
Vertical — 1. glace - 2. polaire - 3. loup - 4. renard.

RIONS:

L'artiste: "J'ai pris 10 ans à me rendre compte que je n'avais aucun talent pour la peinture."

— "Et alors, vous avez tout abandonné?"

— "Oh non, par ce temps-là, j'étais devenu tellement célèbre, je ne pouvais plus me permettre d'y renoncer."



3856 Denis Lacroix, Saint-Claude
3857 Bertha Routhier, Saint-Léon
3858 Claude Bétournay, Saint-Boniface
3859 Richard Saucier, Thompson
3860 Philippe Raynaud, Ile-des-Chênes
3861 Deneen Dumontier, Ile-des-Chênes
3862 Joël Boulet, Lorette
3863 Doris Rouire, Haywood
3864 Gisèle Rouire, Haywood
3865 Gilbert Rouire, Haywood
3866 Stephane Piette, Saint-Boniface
3867 Elaine Lebrun, Lorette
3868 Raymond Lebrun, Lorette
3869 Yvonne Vien, Steinbach

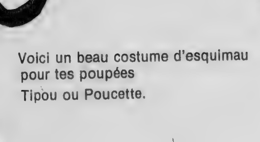
MEMBRE GAGNANT
No 1403 — Marcel Côté, 8 ans
Saint-Malo, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.





Voici un beau costume d'esquimau pour tes poupées
Tipou ou Poucette.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— **Grade:** ————

Les régions

Lorette

La Caisse Populaire de Lorette a tenu sa 39e réunion annuelle à la salle paroissiale de Lorette, le lundi 21 février, à 8h p.m. Les membres se rendirent en bon nombre pour démontrer leur support

Le président de la Caisse, M. Paul Desmarais, souhaita la bienvenue et dans son rapport souligna les points saillants des activités de l'année. Entre autres, la Caisse a changé son système interne de comptabilité pour celui de traitement électronique (E.D.P.); l'actif se chiffre maintenant à $4,394,191, une augmentation de 18.6% sur l'an dernier.

Fut élu sur le Comité de direction, M. Gilles Manaigre, nouveau directeur. Merci à M. Denis Ross, sortant de charge.

Nous avons eu cette année, comme invités d'honneur, deux représentants de "L'Arche, Ferme Bienvenue" de Lorette, soit Rév. Soeur Marie Paradis, de Transcona, et M. Robert Morgan, gérant de la Ferme. En quelques mots, ils nous parlèrent en français et en anglais, sur ce qu'est "L'Arche" ainsi que le travail qu'on fait sur cette ferme. Pour terminer, une chanson fut exécutée par tous les résidents de L'Arche. Les membres apprécièrent cette belle présentation.

Les gagnants du tirage furent Mme Irène Ferland (deux fois) et Mme Gisèle Fontaine

Tous dégustèrent un bon goûter servi par Mme Cécile Préfontaine

De la part des membres de la Caisse Populaire de Lorette, je voudrais dire un "BRAVO" et félicitations au gérant, M. Maurice Gobeil, et à son personnel qui font un bon travail et qui nous donnent toujours du service courtois et irréprochable.

Nous apprécions toujours ce que fait notre Caisse pour nous

. . .

Félicitations à Soeur Annette Saint-Pierre et à sa classe de littérature populaire pour la magnifique présentation de la pièce "Retour au Pays des Bois-Brûlés" à la salle du collège "Martial Caron". Cette pièce, si bien rendue, nous rappelait les belles veillées de l'ancien temps dans nos familles. Nous en gardons un souvenir de gaieté et d'applaudissements.

Soeur Saint-Pierre enseigne au collège de Saint-Boniface. Nous sommes fiers de ce succès qui ne nous surprend pas beaucoup. Car, elle est remplie de talents et elle se donne à qui mieux mieux, quand elle entreprend quelque chose. Ce qui nous réjouit, c'est une religieuse qui appartient aux Soeurs de Saint-Joseph de Lorette. Félicitations aussi à M. Louis Dubé.

. . .

Le Festival du Voyageur a été un succès. Ils méritent un mot de reconnaissance des Canadiens Français et félicitations.

Il me semble que ce serait dans l'ordre des choses que les règlements du Comité soient ajoutés ou revisés en choisissant une "Reine" du Manitoba pour démontrer aux autres provinces le dévouement des professeurs et des élèves qui se dévouent à la culture française dans nos écoles. Il y a des élèves, comme cela a été prouvé par le "Festival" depuis sa fondation. Je suggère d'en choisir une du Manitoba qui y est demeurée depuis environ cinq ans ou plus. Ce serait apprécié par les professeurs, parents et élèves. Faire plaisir aux nôtres du Manitoba et non à ceux d'ailleurs.

Suzanne Jeanson, l'invitée, mérite nos félicitations; aussi continue, Suzanne, à chanter en français; ton programme a été bien apprécié, tout en français et bien rendu dans la T.V. le mercredi 23 février.

Rosa Therrien

O

Monsieur le maire de la paroisse inaugure le Carnaval

C'est le maire de la paroisse de Lorette, M. Marcel Roch, qui a inauguré le Carnaval par un mot de bienvenue: "C'est un plaisir pour moi, au nom des citoyens de la paroisse de Lorette, au nom de mes collègues du Conseil municipal, à l'occasion de la célébration de l'ouverture du carnaval, et à l'occasion du Centenaire de notre paroisse, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Permettez-nous de vous exprimer nos sincères félicitations pour le magnifique travail que vous accomplissez pour la réussite de ces fêtes paroissiales, vous souhaitant à tous de nombreuses heures d'amusement à ce carnaval."

RECTIFICATIF

Dans l'édition de la semaine dernière de LA LIBERTÉ, on annonçait une pièce du NOUVEAU THEATRE DU COSMOS qui devait être jouée à Sainte-Anne le **19 mars**. Il eut fallu imprimer, le **9 mars.**



Le Nouveau Théâtre du Cosmos à Sainte-Anne présente MOSAÏQUE, une pièce de Roger Lagassé. — De gauche à droite, des figurants: Jeannette Gosselin, Christine Boulianne, Claudette Goulet, Monique Vermette et Nicole Gobeil, comédiennes et Roger Lagassé, metteur en scène.

Île-des-Chênes

"Sans les souvenirs du passé, il ne peut y avoir de rêves d'avenir." Voilà le message que nous laissait le président de la Société Historique, M. Gérard Lagacé, à l'occasion de la soirée "Souvenirs d'antan". Soirée qui fut appréciée et applaudie par une centaine de personnes venues revoir les films de l'abbé Rivard, tournés à l'Ile-des-Chênes pendant les années 1937 à 45. Oui, que de souvenirs de la vie paroissiale, étudiante et agricole d'autrefois. Ça c'était le "bon vieux temps"."

En deuxième partie, une table-ronde était animée par Soeur Annette Saint-Pierre, professeur de littérature canadienne au Collège de Saint-Boniface. Y participaient Mmes Bernadette Bérard, Délia d'Auteuil, Mathilda Trudeau ainsi que MM. Achille Trudeau et Jos. Demarcke. Nous les remercions chaleureusement de leurs témoignages et de leurs souvenirs qui nous ont rappelé le défrichage des terres par nos pionniers, les débuts du village, la construction de l'église, le premier bureau de poste, le rôle de la Caisse, les changements dans la liturgie, etc. Oui, les temps ont bien changé. On se demande si c'est toujours pour le mieux...

Cette soirée était commanditée par le Comité Culturel, et le programme fut coordonné par Armelle Molin. L'intérêt manifesté par les gens suscitera sans doute d'autres rencontres du genre, où nous pourrons scruter davantage notre héritage historique et culturel, afin de mieux nous orienter pour l'avenir.

A.M.

Saint-Georges

La soirée canadienne qui eut lieu le 5 février fut un succès. Les gens ont bien joui de la veillée organisée par le Comité culturel de Saint-Georges - Powerview sous la direction de M. Roland Duval.

Les talents locaux animèrent la veillée avec de la belle musique. La publicité de cette soirée fut faite sous forme de concours d'affiches par les enfants de l'école de Saint-Georges et Powerview. Les cours de décoration intérieure et de couture ont été remis au 14 avril jusqu'au 19 mai. Il y aura bientôt des cours de chant et l'on espère avoir une personne ressource de Mélo-Mani pour le diriger. Quelques parents ont commencé à s'impliquer dans l'éducation en consacrant quelques heures de leur temps, pour seconder le travail des professeurs de l'école de Saint-Georges. On entrevoit d'autres développements sous peu.

(suite, page 19)



Le brassage des céréales pendant les jours les plus froids de l'hiver est déjà couramment employé dans les silos régionaux et terminus pour tuer les insectes. Selon un chercheur d'Agriculture Canada, les agriculteurs, économiseraient de l'argent en faisant de même dans leurs propres silos.

Saint-Claude



Le 16 octobre dernier Saint-Claude vivait une page unique de son histoire. M. et Mme Alexis et Marie Philippot, deux pionniers venus de Guern, Bretagne, fêtaient leur 60e anniversaire de mariage. De plus, fait marquant dans les annales de la paroisse, quatre de leurs fils célébraient en même temps leurs noces d'argent. Ce furent Julien et Claire, Joseph et Yvonne, Charles et Lucienne, Henri et Cécile.

Un banquet réunissait dans la joie tous les heureux Jubilaires. A la table d'honneur, M. et Mme Alexis Philippot étaient accompagnés de M. Yves Philippe et de Marie Josephe Philippe, respectivement garçon et fille d'honneur à leur mariage en 1916. Des liens d'affection et d'admiration rassemblaient Jubilaires et Paroissiens dans la soirée, et nombreux furent les voeux formulés en cette occasion.

Nous remercions M. et Mme Alexis Philippot pour ce magnifique témoignage d'amitié et d'unité. Nous leur souhaitons santé et bonheur, gages de paix et de sérénité. Que Dieu comble de bénédictions la prochaine étape de leur route!

R. Bouchard, curé

Concours de photos

Voici le nom des heureux gagnants du concours de photos historiques tenu à Saint-Claude du 6 au 13 mars.

1er prix: Mme Jos Kolly, de Notre-Dame-de-Lourdes - photo: scène de battages 1904;

2e prix: Mme Lucille Bazin, de Saint-Claude - photo: ferme;

3e prix: Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes: photo: Un de nos pionniers, M. Auguste Bosc.

4e prix: M. Hurion, de Saint-Claude - photo: piquenique à Saint-Léon 1905;

5e prix: Mme Lucille Bazin, de Saint-Claude - photo: vieille auto devant l'Hôtel Commercial de Saint-Claude.

Mentions honorables: M. Lucien Bernard, de Saint-Claude, Mme Juliet Mabon, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Louis Heiget, de Saint-Claude, Mme Lucille Bazin, de Saint-Claude, M. le curé Florent Labonté, de Haywood, Mme René Bazin, de Notre - Dame - de - Lourdes, Mme Léon Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Félicitations.

Comité Culturel de Saint-Claude



Centenaire de Saint-Pierre-Jolys

Youpe! Youpe! sur la rivière, Sur la Rivière-aux-Rats

C'était bien le refrain de la chanson, composée par Jacqueline Roy, spécialement pour la soirée mascarade du mardi gras, organisée par le club motoneige, et chanté par les rats

Dire que cette soirée fut un succès n'est pas tout dire. Après avoir annoncé une mascarade, les organisateurs espéraient que le monde répondrait à leur invitation, mais personne ne s'attendait de voir autant de gens costumés, et si bien costumés, et déguisés que mardi soir: les maris ne pouvaient même pas reconnaître leurs femmes.

Jeunes et vieux prirent part au défilé qui eut lieu durant la soirée, afin de donner aux trois juges le temps de choisir les gagnants: tâche pas facile, car plus de la moitié de l'assistance prenait part. Après plusieurs tournées de promenade les juges furent enfin d'accord de donner le prix au couple le mieux déguisé, à savoir à Mme Georges Marion et Lucien Baril de Saint-Jean. . . femmes Mme Ena Gobeil, hommes Jean Caron. Un prix fut aussi accordé à M. et Mme Eugène Nault pour avoir porté le plus beau costume de l'époque. M. Roland Péloquin, remporta le prix du concours des plus belles jambes de l'année centenaire.

Un goûter typique des gens de la motoneige fut servi par le chef Charlot, les fèves au lard faites à la maison, les saucisses fumées, le fromage, les cornichons, les baguettes de pain beurré et le café chaud, tout cela servi entre les épinettes, donnait l'impression d'être en pleine forêt, et faisait un décor sans pareil

Les organisateurs de la soirée mascarade désirent remercier les gens de Saint Jean qui ont bien voulu se joindre à nous, et tous ceux et celles qui prirent le temps de se costumer afin de faire de notre soirée un si beau succès.

. . .

Message aux gens de Saint-Pierre-Jolys

N'oubliez pas de nous faire parvenir les noms et adresses des anciens de **Saint-Pierre-Jolys**, à l'adresse suivante:

Le Comité des fêtes du Centenaire
C.P. 321
Saint-Pierre-Jolys, Man.

□

RIVIÈRE SEINE... (suite)

qui ne vient pas à l'école, ou, (b) un enfant handicapé qui va à l'école ailleurs que dans notre division scolaire, ou, (c) un enfant handicapé qui est résident d'une institution, s'il-vous-plaît entrer en communication avec l'un des membres du comité ou appelez le bureau de la division à 284-7842 ou 422-5369.

Les membres du comité:

M. Paul Fournier - enseignant, nommé par les enseignants, 758-3809;
Mme Jeanne Perreault - commissaire, nommée par la commission, 269-3229;
Mme Shirley Loewen - garde-malade, nommée par le ministère de la santé, 422-8817;

M. Georges Prescott - directeur, nommé par association des directeurs, 422-8820;
Mme Claude Lansard - parent, Sainte-Geneviève, 422-5202;

Mme O. Mercredi - parent, Saint-Norbert, 269-7635;
Mme M. VanBork - parent, Dufresne, 422-8031;
Mme R. Gauthier - parent, La Broquerie, 424-5324;
Mme J. Prescott - prof. de ressource, nommée par les professeurs de ressource, 422-8820;
M. Roger Dubois - coordonnateur des services spéciaux pour la division Seine, 422-5611 ou 284-7842.

(Communiqué)

○

SAINT-GEORGES

Pour commencer le carême, les enfants de l'école de Saint-Georges participèrent à une messe à laquelle plusieurs d'entre eux prirent une part active, soit en lisant les lectures, les prières ou en portant les offrandes. Il y eut l'imposition des Cendres au président de la Célébration par un jeune étudiant, et ensuite aux enfants. Le soir il y eut Célébration des Cendres pour les adultes. Ceci marqua le commencement du carême et qui sera suivi par une retraite donnée par le Père Philippe Bélanger, O.F.M., du 30 mars au 3 avril.

A la semaine prochaine pour le compte rendu du carnaval de Saint-Georges et autres nouvelles.

Mme J. Chèvrefils

Rassemblement des Chevaliers de Colomb

A Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 27 mars, aura lieu une initiation des Chevaliers de Colomb. Un autobus de "Eagle Bus Line" partira immédiatement après la messe de 9 heures. A ceux qui désirent y venir... veuillez le faire savoir, soit au Frère Ubald Desautels (878-3490), soit au Frère Marcel Roch (878-9825) pour retenir votre place.

Le Festival à l'école Taché



De gauche à droite: Mmes Suzanne Prince (juge), Juanita Perrin, Christiane Sabourin, Linda Bisson (reine), M. l'abbé Claude Blanchette (juge), Mlles Carole Labossière, Marjolaine Hébert (Mlle Sympathique), Jacqueline Bohémier et Mme Lucille Huot (juge).

Lors du Festival du Voyageur, l'école Taché a pris l'occasion d'initier de nombreuses activités et de faire valoir l'esprit de la fête. Le couronnement de notre reine fut précédé par la visite du Voyageur et de ses nombreux amis. Un sincère merci à M. Lucien Loiselle, à la troupe du Wisconsin et aux gens qui se sont dérangés pour nous apporter cette heure de chants, de contes et divertissements.

Notre reine à l'école Taché fut choisie par un scrutin populaire et la décision de nos trois juges. On évalua chez les six concurrentes le rendement scolaire, la personnalité, la disponibilité aux activités scolaires et la capacité de communiquer en français. Nos juges, Mme Lucille Huot, Mme Suzanne Prince et M. l'abbé Claude Blanchette ont choisi Linda Bisson, élève de la huitième année. Jacqueline Bohémier, Christiane Sabourin, Juanita Perrin, Carole Labossière et Marjolaine Hébert ont su apprécier ce choix et leur participation comme concurrentes. Marjolaine Hébert fut choisie par ces filles comme Mlle Sympathique.

L'édifice a connu une odeur appétissante émanant des produits culinaires fabriqués par les élèves de la sixième, de la septième et de la huitième année. Les juges: Mme Yolande Legras, Mlle Gisèle Grégoire et Mme Huguette Boisjoli ont su rendre justice à ces créations gastronomiques dans ce concours.

Chaque niveau a su participer aux activités offertes par le Festival: visite au musée de Saint-Boniface, tour de CKSB, spectacle de

(suite, page 21)

LES CANADIENS DE NAISSANCE

Le mardi 8 février, avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127, dans leur local au 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

LA RÉUNION

Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre Assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos dignes Officiers et de nos Membres réguliers.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Nous tenons à remercier tous nos dignes Officiers ainsi que les Membres réguliers de l'Assemblée 127, qui se sont bien dévoués pour assurer le grand succès qu'a remporté la Soirée du Petit Bal et le Bingo qui se sont déroulés dans nos salles les 19 et 20 février, au moment du Festival du Voyageur.

NOS MALADES

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir, les Frères: Charles Royal, Max Seipp et James Bohémier. Une visite, soit à l'hôpital ou à domicile, saura leur faire plaisir.

Pour ceux qui désirent connaître l'adresse ou toute autre information au sujet de nos malades, veuillez communiquer avec le bureau des Fils Natifs au 614, rue Des Meurons à Saint-Boniface.

PRIX D'ASSISTANCE

Au moment du tirage pour le prix d'assistance à la réunion du mois de février, le sort favorisa le Frère Charles Lacroix, à qui nous offrons nos sincères félicitations.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion des Membres de l'Assemblée 127, aura lieu le 8 mars 1977, dans notre local au 614, rue Des Meurons à Saint-Boniface. Faisons-nous tous un devoir d'y assister en grand nombre, car nous avons assez de membres pour cela.

(COMMUNIQUÉ)

Scoutisme, guidisme

Bonjour,

Nous sommes les Guides de Saints-Martyrs - Canadiens. La semaine du 20 au 27 février est consacrée aux mouvements scouts et guides. Pendant cette semaine nous fêtons la fête de notre fondateur Baden Powell. Tous, les Guides, Jeannettes, Éclaireurs et Louveteaux célèbrent cette fête en faisant: "Messe, café-rencontre, partage" entre eux. A Saint-Martyrs - Canadiens nous sommes 11 guides, 3 assistantes et une cheftaine.

Nos rencontres sont les lundis soir, de 7h00 à 9h00; pendant les rencontres nous faisons des excursions, des jeux, la vie en plein air, nous travaillons pour des brevets, nous apprenons à vivre ensemble en faisant différentes activités. Dans le diocèse de Saint-Boniface, il y a une dizaine de paroisses où il y a des jeunes qui participent aux mouvements soit en étant Guides, Jeannettes, Éclaireurs, Louveteaux, Castors, Kamsoks, Pionniers.

(COMMUNIQUÉ)

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

Inscription à la maternelle:

du 14 au 18 mars 1977

Les parents d'enfants ayant atteint l'âge de fréquenter la maternelle sont avisés que les dates de l'inscription sont fixées du 14 au 18 mars pour les écoles de la division scolaire de Saint-Boniface. (S'il-vous-plaît présenter une preuve de l'âge de l'enfant)

Les enfants nés en 1972 seront éligibles pour l'admission en septembre 1977. Les parents devront remplir les formules d'inscription à l'école de leur voisinage pendant les heures de classe. **Il n'est pas nécessaire d'amener les enfants lors de l'inscription. Un manuel fournissant des renseignements sur les écoles et les programmes offerts sera disponible soit aux écoles soit au bureau central.**

PREMIÈRE ANNÉE SCOLAIRE

Il n'est pas nécessaire pour les enfants d'âge scolaire qui fréquentent actuellement les maternelles des écoles de la division de s'inscrire pour la **première année scolaire.**

SEULEMENT les enfants qui ne fréquentent **pas** les maternelles des écoles de la division **devront s'inscrire** pour la première année scolaire. Les parents pourront remplir les formules d'inscription à l'école du 14 au 18 mars. Il est important que les enfants **soient accompagnés des parents pour l'inscription en première année.**

N.B. S.V.P. avertir voisins ou amis de ces dates d'inscription.

(COMMUNIQUÉ)

"PROMESSE JEANNETTE"



Au cours d'une cérémonie réunissant une quarantaine de personnes, Soeur Carmelle Gosselin, commissaire diocésaine a reçu, mardi soir dernier, la promesse de dix petites aspirantes aux Jeannettes; Line Trudeau, Jeanne Brodeur, Danielle Poirier, Liane Lagassé, Rachelle Lagassé, Roxanne Lagassé, Michelle Delorme, Lise Kirouac, Annette Morin, Simone Lagassé.

A cette occasion, ces nouveaux membres se sont vu remettre trois des insignes des Jeannettes; le "J" des Jeannettes, le triangle coloré indiquant leur équipe à l'intérieur de la ronde et enfin la croix du mouvement guide.

Au cours de la soirée, les invités ont assisté à la présentation de l'histoire de la Jeannette, (à l'aide d'ombres chinoises) et ont eu le plaisir de participer à des jeux et danses avec les Jeannettes.

L'excellent goûter, avait été préparé par Mme Marie-Ange Boulet du Comité des parents.

Merci aux cheftaines, Soeur Lucille Courcelles, Denise Gagnon, Rhéa Trudeau qui ont su faire de cette soirée un succès.

Félicitations aux nouvelles Jeannettes!

(communiqué)

Si vous êtes intéressés aux affaires de votre voisinage

Venez à l'assemblée et participez!

LE FINANCEMENT DE VOTRE NOUVEAU LOGEMENT

par la Société centrale d'hypothèque et de logement

Pour la plupart des familles, l'achat d'un logement est le plus gros investissement qu'elles auront jamais à faire; c'est pourquoi il convient de se préparer longtemps à l'avance et d'en examiner attentivement toutes les conséquences.

Un des points les plus importants à considérer est celui du financement du nouveau logement. Non seulement avez-vous besoin d'argent pour le versement initial, mais il est plus important encore que votre revenu mensuel soit assez élevé pour faire face aux mensualités hypothécaires et au paiement des taxes foncières et des divers services (chauffage, électricité, eau, égouts), ainsi qu'à tous les frais d'entretien et de réparation de logement.

Etant donné que le crédit immobilier est un domaine quelque peu déroutant pour la plupart des gens, les explications suivantes sur le sujet, que nous accompagnons d'une brève description de l'aide au logement offerte par le gouvernement fédéral, seront sans doute utiles.

Pour la plupart des familles, la question première consiste à savoir combien elles peuvent dépenser pour une maison chaque mois.

Tout d'abord, il n'existe pas deux familles qui aient exactement le même style de vie. Les dépenses qu'une famille peut facilement se permettre pourraient en mettre une autre en difficultés financières. Normalement, une famille ne devrait jamais dépenser plus de 30% de son revenu en mensualités hypothécaires et en paiement de taxes foncières. Certains programmes d'aide au logement du gouvernement fédéral abaissent même cette limite à 25%.

Les remboursements hypothécaires et les taxes sont considérés comme un tout parce que, dans la plupart des cas, l'emprunteur est tenu de rembourser le prêt en mensualités fixes comportant le paiement du principal et de l'intérêt et un douzième des taxes foncières annuelles. C'est pourquoi, lorsque vient le temps de payer les taxes foncières, la municipalité envoie la facture au prêteur qui la règle au nom de l'emprunteur.

En adoptant la norme de 30%, donc, une famille qui gagne $1,200 par mois, soit $14,400 par année, ne devrait pas payer plus de $360 par mois en paiements hypothécaires: (capital, intérêt et taxes).

Le financement d'un prêt hypothécaire peut se faire de plusieurs façons au Canada.

Certaines institutions prêteuses telles que les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie et de prêts offrent des prêts hypothécaires de type courant. Ces prêts s'élèvent, en général, à 75% de la valeur de la propriété. Bien qu'ils soient consentis, habituellement, pour une période initiale de cinq ans, leur remboursement (capital et intérêt) s'échelonne d'ordinaire sur une période d'amortissement de 20 ans ou plus. (L'amortissement est le plan de remboursement progressif d'un prêt hypothécaire, sous forme de paiements mensuels échelonnés sur une certaine période de temps.)

A la fin de la première période de cinq ans, l'emprunteur et le prêteur peuvent s'entendre pour prolonger la durée du prêt à un taux d'intérêt acceptable de part de d'autre. S'ils ne peuvent se mettre d'accord, le prêteur a le droit d'exiger le remboursement intégral du prêt, laissant ainsi à l'emprunteur la liberté de chercher une autre source de financement.

Il existe aussi les prêts prévus par la Loi nationale sur l'habitation et consentis par des organismes prêteurs agréés reconnus comme tels par la SCHL, à savoir certaines banques, compagnies d'assurance et sociétés de fiducie ou de prêts. Un prêt-LNH peut s'élever à 95% de la valeur du futur logement (terrain y compris), jusqu'à concurrence d'un maximum fixé par la SCHL pour chaque région, le soin de trouver l'autre 5% étant laissé au propriétaire qui doit déposer ce pourcentage en versement initial. Dans la région d'Ottawa, le prêt-LNH maximum est de $47,500.

Tout prêt LNH consenti par une institution prêteuse agréée est assuré par le gouvernement fédéral contre toute perte pour le prêteur dans le cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas de ses obligations hypothécaires. Mais cette assurance comporte une prime, qui s'élève habituellement à 1% du prêt total et qui, ajoutée au prêt lui-même, est finalement payée par l'emprunteur dans ses paiements mensuels.

Le remboursement des prêts-LNH peut s'échelonner sur 25 ans; mais comme les prêts traditionnels, nombre de prêts-LNH ont des termes de cinq ans, c'est-à-dire que l'emprunteur doit alors renégocier le taux d'intérêt avec le prêteur.

Il existe finalement les prêts hypothécaires consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement elle-même. Ces prêts sont limités présentement aux régions éloignées et aux agglomérations à industrie unique, où les gens n'ont pas facilement accès à une institution prêteuse.

Grâce à divers programmes de logement, la SCHL encourage la construction de logements plus accessibles aux familles canadiennes à revenu faible ou modeste. Signalons, entre autres, le Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP).

L'aide offerte par le PAAP est accessible à tout ménage d'au moins deux personnes qui achète un nouveau logement dont le prix ne dépasse pas certaines limites, c'est-à-dire, dans Ottawa, $38,000.

Aux termes du PAAP, tout acheteur, quel que soit son revenu, peut bénéficier de ce prêt fédéral. Celui-ci ne porte pas intérêt au cours des cinq premières années, mais il est remboursable avec intérêt après cette période, ou avant la fin des cinq ans si la maison est vendue ou refinancée; il a pour effet d'abaisser à 8% le taux d'intérêt du marché sur prêts hypothécaires.

Ce prêt en réduction de l'intérêt aide le nouveau propriétaire au cours des cinq premières années, alors qu'il n'arrive que difficilement, peut-être, à faire face à ses mensualités. Plus tard, alors que le revenu et la situation générale de la famille se seront améliorés, celle-ci sera probablement en mesure, estime-t-on, de rembourser le prêt.

Les personnes ayant des enfants à charge et requérant une aide supplémentaire pour maintenir leurs paiements hypothécaires en deçà de 25% de leur revenu peuvent obtenir, en plus du prêt susmentionné, une subvention annuelle non remboursable pouvant s'élever à $750 la première année.

La SCHL offre également des formules spéciales de financement aux deux types de coopératives reconnus par elle: la coopérative de construction, selon laquelle les logements construits deviennent la propriété individuelle des membres de la coopérative une fois le projet terminé; la coopérative d'habitation continue, dont les logements demeurent la propriété commune du groupe.

Un dernier aspect financier que le nouveau propriétaire doit considérer est l'assurance. Celui qui finance sa maison à l'aide d'un prêt hypothécaire aux termes de la LNH doit avoir une assurance-incendie au moins égale au montant de ce prêt. S'il obtient, par exemple, un prêt hypothécaire de $31,000, il doit assurer sa propriété contre le feu pour le même montant.

En cas de dommages causés par un incendie, le détenteur de la première hypothèque, c'est-à-dire le prêteur, est le premier bénéficiaire du règlement d'assurance. Il est donc fortement recommandé de se munir d'une assurance-incendie assez élevée pour couvrir son propre investissement sur la maison, en même temps que celui du prêteur.

Alors que, tout récemment encore, les polices d'assurance-incendie avaient une durée de trois ans, la plupart des compagnies d'assurance les ont réduites à un an. Vos calculs relatifs aux obligations hypothécaires doivent prévoir certaines économies pour la prime d'assurance-incendie.

En cas d'incendie, vous devez avertir le prêteur et la compagnie d'assurance.

L'assurance-incendie protège le propriétaire d'un logement contre le feu, mais il existe d'autres genres d'assurances qui peuvent le couvrir dans d'autres domaines.

Une assurance-vie temporaire applicable à la dette hypothécaire, en cas de décès du salarié principal, permettra à la famille de demeurer propriétaire du logement. Ce genre d'assurance est important surtout pour les familles ayant encore des enfants à charge.

Un troisième genre d'assurance, l'assurance-responsabilité, dédommage les étrangers, de même que les membres de la famille et les amis, pour toute blessure ou tout dommage à un bien personnel, subis sur votre propriété.

Si vous analysez soigneusement toutes les incidences pécuniaires de l'achat d'une maison, vous n'aurez pas de surprise désagréable, telle qu'une réclamation d'argent tout à fait inattendue, au cours de cette période de lourdes obligations financières. Une connaissance approfondie de ce à quoi vous vous engagez contribuera à vous assurer le repos de l'esprit et le bonheur de votre famille.

ÉCOLE TACHÉ. . . (suite)

marionnettes, visite au mini-musée, représentation du spectacle "Au pays des Bois-Brûlés", etc. En plus les activités organisées par le corps enseignant: journée du Voyageur avec costume de l'époque, randonnée au parc Provencher, dîner à la "canayenne" servi par l'Association des Parents au bénéfice de tous les élèves, sports hivernaux, patinage libre à l'aréna Bertrand, spectacle avec Michel Boucher, membre des Louis Boys, danses folkloriques, chants et une expérience gastronomique des plus précieuses: des gaufres servies aux élèves et aux professeurs de l'école Taché: MM. Michel Lambert, Adrien Mangin et Gérard Auger.

Mentionnons le tournoi de lutte du Voyageur où cinq élèves de l'école ont su se distinguer. Dans leur catégorie, Daniel Labossière de la sixième année remporta le deuxième prix et Gérald Pineau de la septième année, le troisième prix.

Somme toute, l'école Taché vibrait d'activités au cours de cette semaine et a su tirer profit de l'expérience culturelle offerte par le Festival du Voyageur. Les élèves ont su jouir des expériences éducatives et ont maintenu le déroulement des cours: malgré la fête, les études n'en ont pas souffert.

L'école Taché est en vie et une vie qui provient de notre héritage canadien-français.

Vive la vie! Vive l'amour! Vive la compagnie!

L'Association des enseignants de l'école Taché, Gérard Auger

PROGRÈS REMARQUABLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'actif dépasse les 14.4 millions

Le 2 mars dernier, avait lieu au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface, la 40e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Le Président, Dr Claude Bernier, dans son rapport, faisait remarquer auprès des 500 personnes présentes, les progrès impressionnants au cours de l'année 1976. Son actif montrait une augmentation de plus de 2.8 millions, soit 24%. Il y eut 826 nouveaux membres d'inscrits au cours de l'année.

Le président faisait remarquer que le roulement des recettes et déboursés, pour l'année 1976, atteignait le total de $15,000,000.00, soit une augmentation de $30,000,000.00 sur l'année précédente. Même avec un accroissement d'une telle envergure, selon les paroles de M. Bernier, il est à noter que le service est demeuré satisfaisant sans personnel additionnel grâce au système de comptabilité électronique.

M. Bernier faisait aussi remarquer à l'assemblée que les bénéfices aux membres pour 1976, c'est-à-dire les sommes payées en intérêts sur les dépôts, la protection des membres et le surplus, se chiffraient à 73.4% des revenus comparativement à 67% en 1975. L'excédent qui fut au montant de $65,-960.00 réalisé en 1976, fut déposé à la réserve générale afin d'assurer la stabilité de la Caisse.

Le président a aussi fait remarquer dans son discours les progrès de la Caisse depuis ses humbles débuts. En 1963 disait-il, vingt-cinq ans après sa fondation, la Caisse atteignit son premier million. En juillet prochain, la Caisse débutera sa 40e année d'opération et à ce moment, son actif aura dépassé 15 millions.

Pour être en mesure de desservir ses membres plus éloignés, le Conseil d'Administration a négocié une entente avec le Bureau de Direction du Village Canadian Co-op Ltée afin d'offrir un service de comptoir qui sera situé au Centre Communautaire du Village Canadien. De plus, le président a laissé entendre à l'assemblée que le Conseil d'Administration est à étudier depuis quelque temps la possibilité d'ouvrir une succursale dans le sud de Saint-Boniface pour mieux desservir les francophones dans cette région.



C'est Mme Bernadette Laurin qui a gagné le prix de présence, un téléviseur, à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface tenue le 2 mars. Sur la photo, le président de la Caisse, M. Claude Bernier, offre le prix à l'heureuse gagnante.

Trois postes étaient ouverts au Conseil d'Administration et cinq candidats étaient sur les rangs pour remplir ces postes. Furent élus: MM. Denis Collette, Ronald Lecuyer et Omer Robidoux, tous pour un terme de trois ans.

Mme Bernadette Laurin, de 324, Enfield Crescent, était l'heureuse gagnante d'un téléviseur couleur offert comme prix de présence à la réunion.

Mme Gilbert Proteau, présidente de la coopérative de consommation Boni Co-op, et M. Claude Gagné, Gérant du Village Canadien Co-op Ltée, étaient les orateurs invités et ont fait connaître à l'assemblée ce que ces deux organisations représentent et les avantages d'y appartenir.

Le président, Dr Claude Bernier, en fermant l'assemblée, fit remarquer aux membres que c'est grâce à leur participation que la Caisse a connu encore cette année, un progrès impressionnant. Plus les membres encourageront leur Caisse, plus ils recevront des bénéfices. Après la réunion, les membres furent invités à prendre part à un goûter préparé pour l'occasion. ●

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.

2-289-JNO

JE DÉSIRE, pour le 1er mars, gardienne (dame retirée ou veuve) chez moi à St-Boniface, pour garçon de 2½ ans, 2 ou 3 jours par semaine (nuits incluses). Le transport pour venir chez moi et retourner chez vous sera fourni. Composer 257-1205.

43-654-JNO

ON DEMANDE - Pour foyer au Parc Windsor - Gardienne à temps partiel. 3 après-midi par semaine si possible. Composer 257-3213.

42-647-JNO

COURS DE TISSAGE de 10 leçons pour débutants, commençant le mercredi 16 mars de 7h30 à 9h30 du soir. Composer 233-2533.

47-685-47 C

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.

26-521-JNO

A LOUER - Appartement de 2 chambres à coucher. Entrée privée. Stationnement gratuit. Près hôpital St-Boniface. $180. Composer 233-4438.

47-683-47 C

PERDU - Chapeau blanc en fourrure perdu sur la rue Goulet. Récompense offerte. Composer 233-0695.

47-682-47 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement. Composer 247-9124 après 6 heures.

46-680-47 C

MAISON A VENDRE - Pas d'agent. Rue La Vérendrye. Repeinte tout dernièrement. Maison de 3 chambres à coucher avec logis d'une chambre à coucher. Garage. Logis attenant à la maison est présentement loué à $170.00 par mois. Prix: $38,000. Composer 247-3825 ou 233-3221.

46-677-JNO

à vendre

A VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.

45-674-47 C

A VENDRE - Rue Dumoulin - Maison, 2 étages, 3 chambres à coucher, grande cuisine, garage, arbres fruitiers. Récemment peinte. Prix: $32,000. Pas d'agent. Composer 247-7920.

47-689-47 C

A VENDRE - Grande maison de 9 pièces, à St-Boniface, bon état, garage. Lot 50 x 127. Idéale pour 2 appartements privés. Près hôpital, écoles, autobus. Rue et ruelle pavées. Composer 253-1115.

47-688-47 C

HOMME SEUL ET TRANQUILLE aimerait rencontrer jeune femme de 35 à 40 ans pour se connaître et faire une belle vie ensemble avec l'intention d'avoir un beau mariage. Si vous êtes intéressée, composez 772-5233 de 10 heures a.m. à 2 heures p.m.

47-681-47 C

A VENDRE - Un "One Way" International de 12' avec attachement pour engrais chimique - $985.00. Semeuse International de 24 tuyaux pour tout genre de semence - $145. Tracteur "Co-op" pouvant tirer charrue à deux socs - $475. Charrue International de 4 socs - $225. Nettoyeur à grain de semence - $25.00. Broyeur à grain - $10.00. S'adresser à: Mme Emélie Racine, Lorette, Man., ou composer 878-3400.

47-686-48 C

Lettres

turelle d'un monde tolérant. C'est pourquoi le petit agrégat, ethnique, linguistique, politique restera toujours la meilleure garantie d'un monde civilisé. "Nous croyons, disait Sarolea, à la nationalité non pas parce qu'une nation quelconque a le monopole de toutes les vertus, mais justement parce que cela n'est pas possible ..."

Il me reste à souhaiter que les Franco-Manitobains finissent par ressentir cette obligation morale, celle de contribuer à la civilisation en se développant une identité culturelle originale.

Alain Raby
Saint-Claude

Assureurs

Avocats-Notaires

Comptables

Divers

Ferblantiers

Chiropracteurs

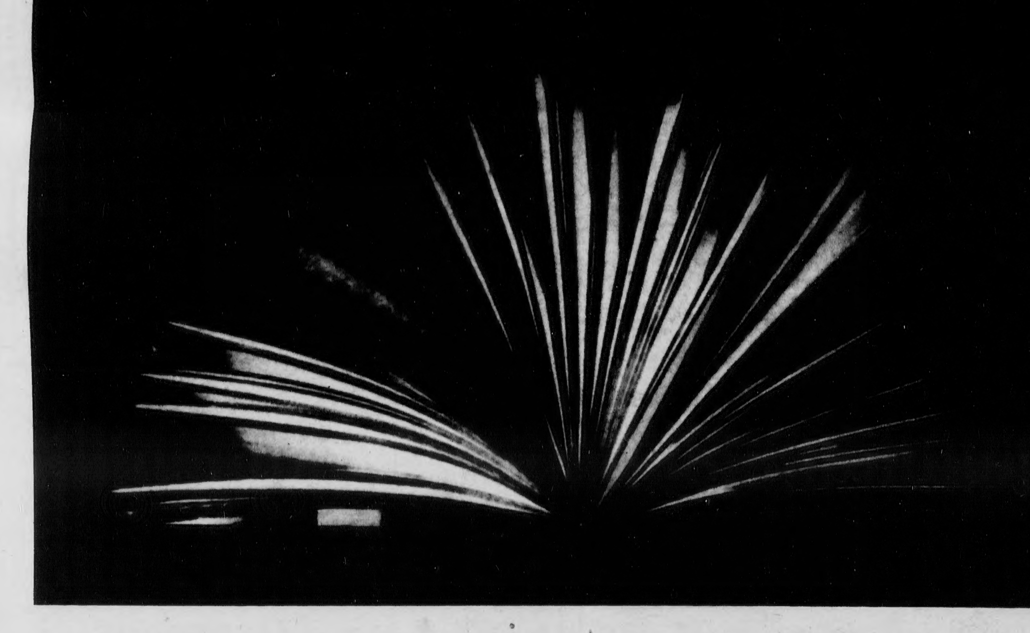
Optométristes

Plombiers

Transports

SALON DU LIVRE

LE LIVRE CANADIEN D'EXPRESSION FRANÇAISE



CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN,
340, boulevard Provencher, St-Boniface, Manitoba.
les 17, 18 et 19 mars 1977, de 14 à 22 heures

Organisé par le Centre culturel Franco-Manitobain en collaboration avec l'Association des Éditeurs canadiens, le Conseil des Arts du Canada et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).